



## DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

# Congo : 67 ans de succès et de soubresauts

«Nous avons vécu trop de drames. Assez !» On pourrait ainsi résumer le volet politico-historique du message sur l'état de la nation prononcé, le 28 novembre, au Palais des congrès, par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, devant le Parlement réuni en congrès. Outre le volet politique, le message présidentiel a embrassé les aspects économique, financier, social, culturel, diplomatique, environnemental et sécuritaire. Sur ce dernier point, parlant de l'opération menée par la force publique contre les acteurs des violences urbaines, le chef de l'Etat a annoncé la poursuite de leur traque « jusqu'à la capture du dernier bandit ».

*Pages 4, 5 et 6*

*Le président Denis Sassou N'Gesso prononçant son discours*



## 24 OCTOBRE-25 NOVEMBRE 2025

## Agenda chargé pour le président de la République



L'inauguration, le 24 octobre, du Complexe scolaire de la Liberté à Talangaï, dans le siège arrondissement de Brazzaville, a été suivie de bien d'autres accomplissements de même importance par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, à travers le

**Editorial****Tenir ?**

*Page 2*

## RÉINSERTION DES EX-COMBATTANTS

## Le projet « Tatoungueno » entre dans sa phase opérationnelle

Quarante groupements des maraîchers sélectionnés dans le cadre du projet « Tatoungueno », en français « Construisons », ont été officiellement installés à « Yala Vounga », un site d'accompagnement des ex-combattants et des communautés d'accueil dédié à l'activité agricole, dans le cadre du Programme de désarme-



*Coupe du ruban de l'inauguration du site par Noël Léonard Essongo/Adiac*  
ment, démobilisation et réinsertion des ex-combattants. L'initiative vise à favoriser une intégration des bénéficiaires dans le tissu socio-économique national.

*Page 13*

## MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

## Des scouts en visite aux Dépêches de Brazzaville



*Des scouts posant à l'issue de la visite/Adiac*

Plus d'une centaine de jeunes membres de la congrégation du mouvement scout et guide du Congo ont visité, le 29 novembre, le Musée-Galerie du Bassin du Congo situé dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville pour découvrir les cultures ancestrales jamais enseignées dans les écoles.

*Page 15*

**ÉDITORIAL****Tenir?**

C'est ce que nous continuons de faire au quotidien : poursuivre la collecte, le traitement et la diffusion de l'information, cette denrée indispensable à l'équilibre de la société ; occuper la place qui nous revient dans un univers médiatique national de plus en plus fragmenté et riche en livraisons, où l'identité de chacun des acteurs est une marque déposée. Tous concourent à l'expression plurielle des opinions dont se nourrit la démocratie.

Trente ans bientôt que cet engagement n'a pas faibli. De temps en temps, souvent même, surviennent des pressions qui tentent de prendre le pas sur la bonne disposition d'esprit, levier indispensable à la concentration qui permet de donner le meilleur de soi. Ces pressions sont d'ordre technique, matériel, et cela va sans dire, financier. Quand elles remontent en surface comme c'est le cas en ce moment, elles assombrissent les perspectives et alourdissent les rendez-vous.

Un média quel qu'il soit vit de rendez-vous ; un quotidien encore plus car à l'égard de la société qu'il est appelé à servir, des partenaires qui lui prêtent attention, des institutions dont il est un interlocuteur de poids, sa présence doit être constante. Les batailles d'hier, à l'origine de la création de l'Agence d'information d'Afrique centrale (de l'Adiac – Les Dépêches de Brazzaville), celles d'aujourd'hui, desquelles elle tire ses forces, celles du futur qui sont autant de défis pressants s'accordent mal des ruptures prolongées.

Au message de tenir qui nous est répété avec foi, notre résilience devient le grand atout de notre espérance. Dès lors qu'il est question de ne pas voir dans ce vide qui se crée autre chose que la conjonction de circonstances difficiles mais passagères, gageons que notre cri du cœur produira son effet. Il nous sera alors possible de nous relancer à nouveau avec le même enthousiasme, le cœur à l'ouvrage, la tête froide, et la grande opinion des consommateurs comme le repère de notre professionnalisme. Tenir, bien sûr, autant que possible, mais se serrer les coudes...

**Les Dépêches de Brazzaville**

**Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)**  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

**DIRECTION**  
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

**RÉDACTIONS**  
**Direction des rédactions :** Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**  
**Rédaction en chef :** Guy-Gervais Kitina,  
**Rédacteurs en chef délégués :** Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

**Grand reporter :** Nestor N'Gampoula  
**Service Société :** Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

**Service Politique :** Parfait Wilfried Douniam (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

**Service Économie :** Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

**Service Afrique/Monde :** Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

**Service Culture et arts :** Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

**Service Sport :** James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

**LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :**  
**Rédacteur en chef délégué :** Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

**LUTTE CONTRE LE BANDITISME**

# La population invitée à accompagner les efforts de la Force publique

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a demandé aux populations d'accompagner résolument les efforts de la Force publique dans l'éradication du grand banditisme à travers le pays.

Le chef de l'Etat a, dans son message sur l'état de la nation devant le parlement réuni en congrès à l'occasion des 67 ans de la Proclamation de la République, le 28 novembre, confirmé que la traque et le démantèlement de ces groupes sans foi ni loi seront maintenus dans tous les coins et recoins jusqu'à la capture du dernier bandit. « *Devant la Constitution, devant le Peuple, j'avais pris l'engagement d'assurer et de garantir la sécurité de tous et de chacun. Sur cette question, je serai intransigeant et cela doit être pris et compris comme tel... C'est pour quoi, je demande aux populations d'accompagner résolument les efforts de la Force publique dans l'éradication de tous ces criminels invétérés* », a martelé Denis Sassou N'Guesso, exprimant sa profonde compassion et sa consolation aux victimes ayant survécu à ces atrocités inédites ainsi qu'à leurs familles. Selon le chef de l'Etat, la paix n'est pas uniquement synonyme de situation de non-conflit ou de non-guerre. La paix, c'est aussi, a-t-il rappelé, l'éradication de tout phénomène attentatoire à la sécurité, à la quiétude des populations. « *Le disant, je fais allusion à l'opération engagée par la Force publique contre la dan-*

*gereuse montée du grand banditisme. De manière structurée, odieuse et prémeditée, en gangs organisés, des malfrats sèment la terreur et tentent d'instaurer un climat d'insécurité et de peur généralisée dans le pays. Ils violent et commettent des forfaits d'une cruauté sans précédent* », a souligné le président de la République. Des mauvaises pratiques qui mettent en péril des pans entiers de l'économie, en proie aux fourches caudines de l'insécurité entretenue par ces bandes de criminels invétérés. « *L'économie de nuit, articulée autour des activités comme l'hôtellerie, la restauration, le divertissement, la culture et le tourisme nocturnes, pâtit profondément de l'environnement de terreur créé par ce grand banditisme. Le secteur informel, tenu par les innocentes mamans qui se lèvent tôt et finissent tard, la nuit, leurs activités destinées à la satisfaction des besoins vitaux de nombreuses familles, en serait lourdement destabilisé, si l'on n'y prenait garde* », a indiqué Denis Sassou N'Guesso. Pour lui, du fait des incursions régulières de ces « escadrons de la mort » en milieu scolaire, les écoles, collèges et lycées, lieu par excellence de pré-

paration à la vie en société, crouleraient inexorablement sous le poids de cette inhumanité inédite. « *Une telle situation ne peut que porter atteinte à l'image de notre pays. Face au péril d'instabilité, la puissance publique ne saurait être indéniablement défiée au risque, pour elle, de se réduire à l'impuissance publique. Garant de l'intérêt général, l'Etat protecteur, qui resserre l'étau autour de ces malfaiteurs, poursuivra leur traque sans relâche* », a-t-il confirmé.

Le chef suprême estime qu'à Brazzaville devra prédominer la paix des coeurs afin de permettre à la capitale politique de redevenir Brazza-La-Verte sous son manteau de verdure. « *A Brazzaville, disais-je, doit régner la tranquillité des esprits. Tout comme à Pointe-Noire ou Ponton-La-Belle, la beauté ne doit pas être altérée par les rides de l'insécurité. OUI : Paix des coeurs et Tranquillité des esprits à Brazzaville, notre capitale politique ! Paix des coeurs et Tranquillité des esprits à Pointe-Noire, notre capitale économique ! Paix des coeurs et Tranquillité des esprits sur l'ensemble du territoire national !* », a-t-il insisté.

**Parfait Wilfried Douniam**

**RÉDACTION DE POINTE-NOIRE**  
**Chef d'agence :** Victor Dosseh  
**Rédacteur en chef :** Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

**RÉDACTION DE KINSHASA**  
**Direction de l'Agence :** Ange Pongault  
**Chef d'agence :** Nana Londole  
**Rédacteur en chef :** Jules Tambwe Itagali  
**Coordonnateur :** Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapunga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

**SECRÉTARIAT DE REDACTION**  
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
**Chef de service :** Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansia

**PAO - MAQUETTE**  
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

**INTERNATIONAL**  
**Direction :** Bénédicte de Capèle

**Adjoint à la direction :** Christian Balende  
**Rédaction :** Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

**ADMINISTRATION - FINANCES**  
**Direction :** Kiobi Abira  
**Assistant à la direction :** Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

**PUBLICITÉ ET DIFFUSION**  
**Coordination, Relations publiques :** Mildred Moukenga  
**Chef de service publicité :** Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
**Chef de service diffusion :** Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

**COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL**  
**Direction :** Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

**LOGISTIQUE ET SECURITE**  
**Direction :** Gérard Ebami Sala  
**Adjoint à la direction :** Elvy Bombete  
**Coordonnateur :** Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

**INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS**  
**Direction :** Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

**Directeur adjoint :** Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

**LIBRAIRIE LES MANGUIERS**  
**Responsable :** Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

**MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO**  
**Responsable :** Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

**CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE**  
**Direction :** Emmanuel Mbengué

**ADIAc**  
Agence d'Information d'Afrique centrale [www.lesdepechesdebrazzaville.com](http://www.lesdepechesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : [regie@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepechesdebrazzaville.fr)

**Président :** Jean-Paul Pigasse  
**Directrice générale :** Bénédicte de Capèle  
**Secrétaire général :** Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : [contact@inc-sa.com](mailto:contact@inc-sa.com), site Internet [www.inc-sa.com](http://www.inc-sa.com)

## PANAfricanisme

# Denis Sassou N'Guesso appelle à plus d'engagement

Dans son discours sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en congrès, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a lancé le 28 novembre un appel à la consolidation du panafricanisme.

*« Berceau de l'humanité, l'Afrique, forte de ses atouts et qui se réveille après la longue nuit de l'esclavage et de la colonisation, se positionne aujourd'hui comme le continent d'avenir », a déclaré Denis Sassou N'Guesso. Parlant du panafricanisme, « un mouvement fondé sur une vision sociale, économique et culturelle prônant l'indépendance totale de l'Afrique, l'émancipation et l'intégration des peuples africains », devrait, selon le chef de l'Etat congolais, « être à la base de nos grandes options politiques et nos choix stratégiques ».*

*« Je rappelle que la paix est un préalable fondamental au développement. C'est pour cela que la République du Congo s'inscrit dans toutes les initiatives qui visent à restaurer la paix en Afrique », a indiqué le président de la République. En effet, il estime que la paix est une condition essentielle pour que le développement soit possible. Sans paix, il n'y a ni stabilité, ni investissement, ni croissance économique, ce qui entrave le progrès social et économique, car les conflits entraînent la violence, la destruction de ressources et des pertes humaines.*

En janvier 2021, l'Union africaine a lancé la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf), pour accroître le commerce intra-africain, stimuler le développement inclusif et durable de l'industrie, de l'infrastructure et

de l'agriculture. Sur ce, Denis Sassou N'Guesso a plaidé pour des infrastructures de qualité aux frontières pour faciliter la libre circulation des biens et des personnes. « La Zone de libre-échange continentale africaine, expression du panafricanisme économique, ne sera véritablement opérationnelle et au service de nos peuples que si elle prend appui sur des infrastructures viables. Le libre-échange et la libre circulation de personnes et de biens supposent la construction et la disponibilité de voies de communication routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires modernes. Par exemple, l'on ne peut imaginer l'industrialisation et la modernisation de l'Afrique sans infrastructures énergétiques. Or, à ce jour, 600 millions d'Afri-

cains n'ont pas accès à l'électricité », a insisté le chef de l'Etat.

**Donner l'accès à l'électricité d'ici 2030**

Dans la foulée, Denis Sassou N'Guesso a appelé à adhérer à la « Mission 300 », une initiative lancée par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et quelques donateurs américains, visant à donner accès à l'électricité à 300 millions d'Africains d'ici 2030. Cette mission s'inscrit dans le cadre de l'objectif de développement durable. Son appel vise à renforcer l'engagement du Congo envers cette initiative pour accroître les investissements dans les infrastructures énergétiques du pays. Le projet du pool énergétique de l'Afrique centrale offre, selon lui, « des perspectives fort remarquables d'intégration de

nos pays en matière d'électricité, ce qui constitue une bonne illustration dans ce secteur du panafricanisme ».

Par ailleurs, le chef de l'Etat a exprimé son espoir de voir le pont-route-rail entre Brazzaville et Kinshasa se concrétiser. « Ce binôme, qui unit la République du Congo et la République démocratique du Congo avec le liant du panafricanisme, appelle la mobilisation de nos efforts partagés, pour une intégration de nos réseaux de transport routier et ferroviaire ».

« C'est toujours dans la conjonction assidue et efficace de leurs efforts que nos deux pays ont réussi à porter, dans un élan panafricaniste, la rumba congolaise sur les fonts baptismaux du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. La

mise en commun de nos ressources ne peut que nous ouvrir les voies du succès. Mais elle favorise aussi cette solidarité que prône à tue-tête le panafricanisme, d'où le rôle clé de nos routes à vocation inter-régionale, déjà opérationnelles ou en construction », a rappelé le président de la République. Il en est de même, a-t-il ajouté, pour le projet d'exploitation minière conjoint du fer de haute qualité du mont Nabemba, par le Congo et le Cameroun, à cheval sur la frontière entre les deux pays, « qui constitue l'expression patente de notre adhésion aux valeurs d'unité et de solidarité ».

« Dans un monde qui se décompose par-ci, se recompose par-là, il est plus que jamais impérieux, pour nous, de donner plus de relief, plus d'épaisseur à notre vocation panafricaniste. Nous devons porter encore plus haut l'étendard de notre engagement pour l'Afrique. Le Vert, la première couleur de notre drapeau tricolore, symbolise nos espérances et notre optimisme en l'avenir. Que ce Vert puisse davantage se confondre au Vert du drapeau de l'Union africaine pour stimuler à jamais notre mobilisation et nos efforts afin que triomphent les idéaux du panafricanisme », a conclu Denis Sassou N'Guesso.

*Yvette Reine Boro Nzaba*

**« La Zone de libre-échange continentale africaine, expression du panafricanisme économique, ne sera véritablement opérationnelle et au service de nos peuples que si elle prend appui sur des infrastructures viables. Le libre-échange et la libre circulation de personnes et de biens supposent la construction et la disponibilité de voies de communication routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires modernes. Par exemple, l'on ne peut imaginer l'industrialisation et la modernisation de l'Afrique sans infrastructures énergétiques. Or, à ce jour, 600 millions d'africains n'ont pas accès à l'électricité »**

## LE FIN MOT DU JOUR

## Petits anges tout de bleu kaki vêtus

Toutes et tous à fleur de l'âge, belles et beaux tels des petits anges...les jeunes élèves de l'école primaire, des collèges et lycées du Congo ne passent pas inaperçus.

Tôt le matin, quand ils prennent d'assaut les portes d'entrée de leurs différents établissements, et les quittent les après-midi ou le soir, à la fin de l'heure, on est impressionné de les voir arpenter le chemin de retour à la maison avec le sentiment d'avoir ajouté un plus à leur inébranlable quête du savoir.

Plus nombreux à pied que leurs camarades empruntant un autocar, on les voit échanger cordialement, rire et se taquiner. Et la dominante bleue kaki qu'ils impriment à la rue au rythme de leur procession fait plaisir à voir, elle interroge en même temps sur la promesse qu'incarnent ces jeunes gens vis-à-vis de la nation.

Pour des parents qui, hier, affrontaient les mêmes épreuves et parcouraient les mêmes distances avec des fortunes diverses, le bonheur est représenté par cette leçon de vie irremplaçable : quels que soient les obstacles, ne jamais

abandonner.

Nos petits anges de bleu kaki vêtus, ces petits Congolais tout fiers, sont aussi notre avenir. Les soutenir par tous les moyens doit être notre devoir en tant que parents, en tant que pouvoirs publics, en tant que société civile. Jamais ne les laisser sans nos conseils avisés, jamais ne chercher à les étouffer dans leur volonté de franchir tous les obstacles possibles, mais jamais ne les détourner de l'objectif de parvenir à leurs fins, de prendre la place qui leur revient et qui leur reviendra quand leur heure sera venue.

À toutes et à tous, qu'importe la filière choisie, de savoir que le Congo, notre pays si beau, notre maison commune si célébrée, notre droit d'espérer sans renoncement, attend beaucoup de leur génie créateur, de leur sens de l'honneur et de leur détermination à tenir leur engagement : celui de lui assurer un futur débarrassé des oripeaux de la division, de la paresse et de la violence. Vivement notre jeunesse, avenir de demain.

*Gankama N'Siah*

## MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE, DENIS SASSOU N'GUESSO, SUR L'ETAT DE LA NATION DEVANT LE PARLEMENT REUNI EN CONGRES

**Monsieur le Président du Congrès ;**  
**Monsieur le Premier Vice-Président du Sénat, représentant le Président du Sénat ;**  
**Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ;**  
**Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ;**  
**Mesdames et messieurs les parlementaires ;**  
**Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques et consulaires ;**  
**Mes chers compatriotes ;**

**Monsieur le Président du Congrès ;**  
**Mes chers compatriotes ;**

Nous célébrons aujourd’hui la République née le 28 novembre 1958 et magnifions la Journée qui lui est consacrée. A l’évidence, sur un parcours de 67 ans, de nombreuses victoires ont été engrangées. Des avancées significatives ont été réalisées, dont certaines dans un environnement essentiellement marqué par des épisodes successifs de violence et de déficit de paix. Sans répit, notre pays a traversé de dangereuses zones de turbulences du fait d’insurrections, de soulèvements, d’émeutes, de coups de force, d’hostilités armées.

Déjà, moins d’un an après l’institution de la République, l’on assistait, en 1959, à des affrontements fratricides dans les rues de Brazzaville, suite à un contentieux électoral. Trois ans après l’accession du Congo à la souveraineté internationale le 15 août 1960, un mouvement populaire, plus connu sous le nom des « Trois Glorieuses », éclatait à Brazzaville.

Il eut destruction de biens et, de nos jours, l’avenue des « Trois Martyrs » honore la mémoire de trois de nos compatriotes qui trouvèrent la mort durant ces événements.

Puis, s’en est suivie, en 1964, la création du Mouvement national de la révolution, MNR en sigle, parti unique, qui a vécu, dans son fonctionnement et la gestion du pays, des moments de déchirements et divers autres tumultes. Souvenons-nous qu’en juillet 1965 les Premiers Jeux africains faillirent être compromis par des tensions sécuritaires ayant précédé ce grand rendez-vous sportif.

Le Mouvement du 31 juillet 1968, qui mit fin au règne du Mouvement national de la révolution, fut, avec la création du Conseil national de la révolution, CNR en sigle, un moment de grands soubresauts politiques. De même, le Parti congolais du travail, PCT, créé le 31 décembre 1969 dans le prolongement du Conseil national de la révolution, connaîtra, lui aussi, des convulsions essentiellement générées par des contradictions internes.

Le coup d’état manqué du 22 février 1972 à Brazzaville participait des antagonismes en son sein. Bien avant ce putsch, la reprise par les unités de l’Armée régulière, le 23 mars 1970, de la Station nationale de radiodiffusion occupée par des insurgés, procédait des crises telles qu’évoquées ci-haut. Ce cycle récurrent de violence culmine, au mois de mars 1977, avec toutes les tragédies qui ont profondément endeuillé le pays. Par la suite, les



séquences des années 90 se sont alignées sur les mêmes marqueurs de non-paix observés tout au long de notre passé récent.

Le retour au pluralisme politique ne s'est pas opéré sans heurts. La Conférence nationale, elle-même, a côtoyé les frontières d'une nouvelle confrontation parle déchainement d'une furie verbale qui tranchait avec les idéaux du bien-vivre ensemble, portés par les valeurs de fraternité et de cordialité nécessaires à la cohésion des forces vives de la Nation.

Les crises sociopolitiques ravageuses des années 1993, 1997, 1998 et 1999 ont écrit, avec la plume de la même violence et l'encre rouge du sang, les pages les plus tragiques de l'histoire moderne de notre pays. Bref, ce rappel se justifie par la nécessité de transmettre aux jeunes générations les contours de notre passé pour que l'histoire, permanence mémoire du peuple, ne soit ni méconnue, ni falsifiée.

Afin que cette dimension de notre vécu ne soit pas occultée, j'avais à nouveau interpellé notre conscience collective lorsqu'en pleine Conférence nationale, j'assumais, en mon nom et au nom de tous mes prédécesseurs, la gestion du monopartisme. Somme toute, je voudrais paraphraser mes propres propos tenus dans le Message à la Nation, le 26 avril 1991. Je cite : « Faut-il enjamber d’autres corps pour arriver à la démocratie ? Ma réponse est non. Bien évidemment. Non, car en dernier ressort le problème fondamental demeure celui de l’homme, celui de notre vie en société. Non, car l’on ne construit jamais l’unité et l’avenir sur les déchirements et la haine. L’homme congolais est interpellé dans sa culture, dans ses convictions, dans son comportement. Il est appelé à se dépasser, à se remettre en cause, en fonction d’une éthique de droit et de liberté valable pour toutes et pour tous. Sans quoi tout ce qu'on dénonce aujourd’hui se répéterait demain. Comme vous, je crois que le système monolithique a ses tares, mais le système pluraliste en lui-même ne saurait rendre les gens vertueux. A l’individu, à chacun d’entre nous, de se transformer pour s’adapter à la démocratie pluraliste, dans l’adhésion et le respect du droit ». Fin de citation.

Bien avant cela, j’ai toujours prôné la paix des coeurs et la tranquillité des esprits pour en faire l’ADN de notre culture politique. Malgré tout, c’est bien au lendemain de cette large concertation nationale dont l’objectif primordial était

d’exorciser le pays et les acteurs politiques des démons de la violence que nous avons connu les pires séquelles de notre histoire, au vu de l’ampleur des pertes en vies humaines jamais enregistrées.

Voilà pourquoi, mes Projets de société, - « La Nouvelle Espérance », - « Le Chemin d’Avenir », - « La marche vers le développement, allons plus loin ensemble », - « Ensemble, poursuivons la marche », ont été conçus sur la base d’une vision de reconstruction, de transformation et de modernisation du Congo, structurée autour de notre engagement de mettre résolument le pays sur la voie de la paix et du progrès.

**Monsieur le Président du Congrès ;**  
**Mes chers compatriotes ;**

Au demeurant, notre peuple possède des atouts qui le prédisposent à la paix. Aussi, avons-nous toujours ambitionné de faire de notre pays un véritable havre de paix. Et, comme l’enseigne la sagesse ancienne, Je cite : « la paix, la meilleure des choses qu'il fût donné aux hommes de connaître, car un seul traité de paix est supérieur à d’innombrables triomphes ». Fin de citation.

Parce qu’elles rappellent à chacun de nous un mauvais souvenir, les leçons issues des troubles socio-politiques qui ont affecté notre pays depuis l’indépendance doivent consolider la conscience nationale et le mieux vivre ensemble. Le plus important se résume désormais dans les enseignements qui en ont été tirés, qu’on en tire encore aujourd’hui et que nous tirerons pour l’avenir.

**Monsieur le Président du Congrès ;**  
**Mes chers compatriotes ;**

J’ai expressément fait remonter ces évo- cations à la surface du souvenir pour encore prendre date, rappeler au Peuple et mieux expliquer aux générations mon- tantes la quintessence de notre histoire avec certaines réalités affligeantes qui ont parsemé le cheminement de la Nation. S’agissant toujours de la paix, j’ai toujours soutenu, de manière régulière, qu’elle n’est pas uniquement synonyme de situation de non-conflit ou de non-guerre.

La paix, c’est aussi l’éradi- cation de tout phénomène attentatoire à la sécurité, à la quiétude des populations. Le disant, Je fais allusion à l’opération engagée par la Force publique contre la dangereuse montée du grand banditisme.

De manière structurée, odieuse et pré- méditée, en gangs organisés, des malfrats sèment la terreur et tentent d’instaurer

un climat d’insécurité et de peur généra- lisées dans le pays.

Ils violent et commettent des forfaits d’une cruauté sans précédent. Des pans entiers de notre économie se retrouvent en péril, en proie aux fourches caudines de l’insécurité entretenue par ces bandes de criminels.

L’économie de nuit, articulée autour des activités comme l’hôtellerie, la restaura- tion, le divertissement, la culture et le tou- risme nocturnes, pâtit profondément de l’environnement de terreur créé parce grand banditisme.

Le secteur informel, tenu par les inno- centes mamans qui se lèvent tôt et finissent tard, la nuit, leurs activités desti- nées à la satisfaction des besoins vitaux de nombreuses familles, en serait lourde- ment déstabilisé, si l’on n’y prenait garde. Du fait des incursions régulières de ces « escadrons de la mort » en milieu scolaire, lieu par excellence de préparation à la vie en société, les écoles, collèges et lycées crouleraient inexorablement sous le poids de cette inhumanité inédite.

Une telle situation ne peut que porter atteinte à l’image de notre pays. Face au péril d’instabilité, la puissance publique ne saurait être indéfiniment défiée au risque, pour elle, de se réduire à l’impuis- ance publique.

Garant de l’intérêt général, l’Etat protec- teur, qui resserre l’étau autour de ces mal- faiteurs, poursuivra leur traque sans relâche. A Brazzaville, devra prédominer la paix des cœurs afin de permettre à notre belle capitale politique de redevenir Braz- za-La-Verte sous son manteau de verdure.

A Brazzaville, disais-Je, doit régner la tran- quillité des esprits. Tout comme à Pointe- Noire ou Ponton-La-Belle, la beauté ne doit pas être altérée par les rides de l’in- sécurité.

OUI :

- Paix des cœurs et Tranquillité des esprits à Brazzaville, notre capitale politique !
- Paix des cœurs et Tranquillité des esprits à Pointe-Noire, notre capitale économique !
- Paix des cœurs et Tranquillité des esprits sur l’ensemble du territoire national !

Devant la Constitution, devant le Peuple, j’avais pris l’engagement d’assurer et de garantir la sécurité de tous et de chacun. Sur cette question, Je serai intraitable et cela doit être pris et compris comme tel.

Ensuite, Je confirme que la traque et le démantèlement de ces groupes sans foi ni loi seront maintenus dans tous les coins et recoins jusqu’à la capture du dernier bandit. C’est pourquoi, Je demande aux populations d’accompagner résolument les efforts de la Force publique dans l’éra- dication de tous ces criminels invétérés. Puissent les victimes ayant survécu à ces atrocités inédites et leurs familles trouver consolation à travers la profonde com- passion exprimée, en cette solennelle occasion, par la Nation.

**Monsieur le Président du Congrès ;**  
**Mes chers compatriotes ;**

En proclamant 2024 année de la jeu- nesse, l’ambition n’était point d’apporter,

## MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DENIS SASSOU N'GUESSO, SUR L'ETAT DE LA NATION ...

pendant cette courte période, des solutions à toutes les attentes de la frange la plus nombreuse de notre population.

Il s'agissait de renforcer les fondements d'une prise de conscience collective sur l'urgence de soutenir la mise en œuvre des initiatives destinées à assurer une réponse plus efficace aux besoins des jeunes, avec un accent particulier sur l'éducation, la formation et l'emploi.

Dans ce sens, le grand philosophe DIOGENE, ne disait-il pas qu'«au fondement de tout Etat, se trouve l'éducation de sa jeunesse ». Dans un contexte où le savoir et les connaissances sont propulsés à une très grande vitesse par la science et les nouvelles technologies, notre jeunesse doit se placer, sans complexe, au niveau des autres jeunes à travers un monde en profonde mutation.

Notre jeunesse doit, comme partout ailleurs, s'engager dans des modèles qui représentent le socle de récentes pratiques économiques, sociales et culturelles. C'est pourquoi, dans le prolongement de 2024, année de la Jeunesse, et ce, malgré la persistance de la crise, il nous a fallu réaliser de nouvelles acquisitions dans le domaine des infrastructures scolaires. Déjà, le complexe scolaire de Tchiminzi, dans le département du Kouilou, concourt depuis le 04 octobre 2024 au maillage du territoire national en infrastructures d'éducation.

De même, le lycée d'enseignement général Antoine NDINGA OBA d'Oyo offre, depuis le 07 novembre 2024, une capacité d'accueil de 500 élèves. De son côté, le lycée interdépartemental de Vindoulou à Pointe-Noire contribue à désengorger d'autres établissements environnants. Plus récemment, le 24 octobre 2025, Nous avons inauguré le complexe scolaire LIBERTÉ, dans l'arrondissement TALANGA de Brazzaville, pour une capacité d'accueil de 10.000 élèves, tous cycles confondus. Il y a quelques jours, le 19 novembre 2025, le nouveau lycée interdépartemental de Dolisie a été inauguré pour faire face à la nécessité de renforcer l'offre scolaire dans le département du Niari.

Al'arrondissement Baongo et l'arrondissement Makélékélé, sera lancée la construction de deux complexes scolaires qui fonctionneront en synergie avec l'emblématique lycée Pierre SAVORGAN DE BRAZZA, appelé à bénéficier de quelques travaux de rénovation. Au niveau de l'enseignement supérieur, la construction de l'université de Loango, dans le département du Kouilou, se déroule conformément à l'agenda et au cahier de charges convenus. De même, se poursuit la maturation du projet de création de l'université d'Oyo.

En procédant le 17 novembre dernier, à Liambou dans le département du Kouilou, à l'inauguration de l'université catholique du Congo, nous avons accru nos capacités de formation académique. Enfin, s'agissant de l'enseignement technique, les travaux de l'école des métiers des mines de Souanké, dans la Sangha, sont suffisamment avancés. J'annonce la mise en service imminente de ce centre. Au bout de l'éducation et de la formation, se pose toujours la question cruciale de l'emploi. Les recrutements dans les rangs de la fonction publique, pour l'année 2025,

ont porté sur un quota de 10.000 nouveaux agents.

Toutefois, dans le contexte actuel, la fonction publique nationale et la fonction publique territoriale ne pourraient indéniablement constituer la seule issue efficace contre le chômage ou le désœuvrement des jeunes. C'est là qu'apparaît la nécessité de diversifier les leviers générateurs d'emplois. A ce point s'y méprendre, l'avenir est dans l'entrepreneuriat et l'auto-emploi. A ce propos, le Fonds national d'appui à l'employabilité et à l'apprentissage -FONEA- ainsi que le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement-FIGA- s'attellent à consolider l'œuvre d'insertion et de réinsertion socio-économique des jeunes.

En 2025, le FIGA a permis de former 2.416 promoteurs de projets, à raison de 1.542 hommes et 874 femmes, dans 35 filières et secteurs d'activité. En outre, 338 promoteurs dont 180 hommes et 158 femmes ont bénéficié de l'assistance du FIGA pour leur formalisation en qualité d'artisans. Pour sa part, le FONEA a assuré la formation de jeunes dans des filières comme la maçonnerie, la plomberie, le bois et la restauration.

### **Monsieur le Président du Congrès ; Mes chers compatriotes ;**

Tous ces efforts déployés pour valoriser notre capital humain ne porteront leurs fruits que si nos ressources humaines jouissent d'un parfait état de santé. «Un esprit sain dans un corps sain».

En cette année 2025, dans un contexte de tension persistante dans nos finances, Nous venons de doter notre système de santé de deux hôpitaux généraux nantis d'un plateau technique de pointe, l'un inauguré à Sibiti le 21 novembre et l'autre à Oueso le 24 novembre.

De plus, Pointe-Noire dispose dorénavant d'un Institut national de biologie et de veille sanitaire, une structure essentielle pour poser, de manière fiable, le diagnostic en ce qui concerne, entre autres, les maladies infectieuses. La santé, c'est également notre régime d'assurance maladie universelle, outil de financement des soins de santé. Les équipes de gouvernance de la Caisse d'assurance maladie universelle ont été installées. L'information de la CAMU s'est achevée, ce qui permet le conventionnement avec les formations sanitaires retenues pour l'enrôlement des populations cibles.

En rapport avec la sécurité sociale non contributive, le programme national de filets sociaux, visant à améliorer les conditions de vie des ménages vulnérables, soutient les bénéficiaires d'aides sociales d'appoint et de transferts monétaires.

Un esprit sain dans un corps sain suppose aussi, pour le corps, une bonne alimentation qui ne peut être assurée que par la disponibilité de denrées de qualité et à moindre coût. Je rappelle qu'un peuple, qui ne produit pas ce qu'il consomme, n'est pas un peuple libre. Le développement agricole nous permettra de réduire les importations d'aliments souvent suspects et d'origine douteuse.

C'est pourquoi, l'expérience des Zones agricoles protégées mérite d'être suivie et poursuivie, au vu de ses performances. En effet, les 28.000 hectares déjà cultivés permettent aux jeunes de s'activer dans diverses cultures autour de 4.000 coopé-

ratives ouvertes dans près d'une centaine de sites.

Dans le secteur industriel, autre pilier de la diversification de l'économie nationale, les principaux projets sont en phase d'exploitation ou d'études de faisabilité.

Sans être exhaustif sur les réalisations importantes, l'on peut mentionner, pour cette année 2025 :

l'unité de fabrication d'éthanol à Nkayi pour une production d'alcool à 96 degrés estimée à 6 millions de litres par campagne et 25.000 tonnes de mélasse pour l'aliment de bétail ;

l'usine de production de biocarburants à base de soja, de ricin et de

tournesol à Loudima ;

la poursuite de la construction de la cimenterie de Tao-Tao, dans le district de Louvakou, dans le département du Niari, pour une production de 600 tonnes par jour.

L'industrie minière s'enrichira, sous peu, du nouveau code minier en cours d'adoption qui rendra plus rentable ce secteur pourvoyeur de ressources de l'Etat.

En fonction du niveau d'avancement des travaux d'implantation, la Zone économique spéciale de Pointe-Noire dispose ou disposera sous peu :

d'une société de déroulage du bois ; de l'unité de production de médicaments génériques ; de l'usine de fabrication d'allumettes et de cure-dents ; de l'unité de production de carrelages, de baies vitrées, de panneaux solaires ;

de l'unité de production de sucre.

### **Monsieur le Président du Congrès ;**

#### **Mes chers compatriotes ;**

L'on ne peut aller au développement sans électricité. Je suis toujours resté sensible aux faiblesses récurrentes dans la fourniture de l'électricité. Mais, cette situation n'annihile pas, pour autant, tous les efforts que nous avons accomplis cette année. Depuis le 25 novembre dernier, la ville d'Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, est connectée au réseau national grâce à la construction de la ligne haute tension 110 kilovolts Boundji - Ewo.

En outre, les travaux de raccordement des districts de Louingui, Boko et Loumo, dans le département du Pool, se poursuivent de manière satisfaisante. Enfin, le poste de transformation de la zone industrielle de Maloukou a été mis en service le 02 septembre dernier. Néanmoins, le défi majeur, pour notre pays, demeure la nécessité de renforcer le réseau de transport et de distribution d'électricité, fortement perturbé par la vétusté des installations et l'extension accélérée de nos principales agglomérations, du fait de l'exode rural.

S'agissant de l'eau potable, Je suis de la même manière préoccupé par les insuffisances qui entravent le fonctionnement de ce secteur. A ce jour, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour permettre au Congo de disposer de systèmes efficaces d'alimentation en eau potable.

En attendant le déploiement du Plan Mattei pour l'Afrique, initié par le gouvernement italien et qui devrait apporter des solutions durables en matière d'approvisionnement en eau potable à Brazzaville, Pointe-Noire et dans d'autres localités du

pays, de nouvelles options ont été engagées avec la construction de 10 nouvelles stations à Brazzaville et 5 autres à Pointe-Noire, dans le cadre du projet « Station Eau Pratique ».

### **Monsieur le Président du Congrès ; Mes chers compatriotes ;**

Nous ne le dirons jamais assez, le développement ne peut être possible sans infrastructures de communication. Même dans la tempête de la crise, nous avons maintenu le cap de cette vision, comme en témoignent les quelques réalisations ci-après :

- la réhabilitation de la route nationale n°2, tronçon Brazzaville-Etsouali-Ngo.

- l'aménagement et le bitumage de la route Boundji-Ewo que nous venons d'inaugurer le 25 novembre ;

- la poursuite de l'aménagement et du bitumage de la route Ouesso-Pokola, avec le pont sur la Sangha.

Il sied également de citer :

- la poursuite de l'aménagement et du bitumage de la route Dolisie-Kibangou Nyanga-Ndendé frontière du Gabon, avec le pont sur le Niari.

- le démarrage sous peu des travaux de construction des ponts sur la Noumbi, en même temps que se poursuivent ceux sur la Libenga et la Motaba. Nous accordons une attention particulière au secteur des hydrocarbures en tant que principal pourvoyeur des recettes de l'Etat.

Dans ce domaine, notre pays est devenu exportateur de gaz liquéfié depuis 2024. La seconde phase du projet avec la société ENI prévoit la montée en puissance, dès 2026, avec une capacité de 3 millions de tonnes par an grâce à la mise en service du deuxième navire de liquéfaction avant la fin de l'année.

Un autre projet en cours de développement par l'opérateur WING WAH, que nous venons de lancer à Pointe-Noire en date du 17 novembre 2025, permettra de traiter 5 millions de mètres cubes de gaz par jour.

Devant les perturbations enregistrées dans la fourniture de carburant du fait de la vétusté des équipements de l'actuelle raffinerie, nous plaçons nos espoirs dans le projet de construction de la deuxième raffinerie de pétrole lancé par la société chinoise, Atlantique Petrochimie, dans la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Cette dernière prévoit une capacité de traitement évolutive de 1,5 à 5 millions de tonnes par an. Tout autant que pour l'électricité et l'eau potable, nous nous préoccupons des questions de la vie chère, en tant que l'une des causes de la précarité au niveau des populations.

Les actions destinées à la maîtrise des prix de denrées de première nécessité ont été renforcées durant l'exécution du Plan de résilience sur la crise alimentaire en 2022 – 2023. J'enjoins le gouvernement à redoubler d'effort en matière de régulation et de gouvernance commerciales, à l'effet de réprimer les fraudes et les pénuries spéculatives organisées par certains commerçants véreux.

S'agissant des réformes engagées au niveau des finances publiques, trois indi-

## MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DENIS SASSOU N'GUESSO, SUR L'ETAT DE LA NATION ...

cateurs nous permettent d'apprécier la situation macroéconomique de notre pays, à savoir : la croissance, l'inflation et la dette. Le taux de croissance projeté en 2026 se situe autour de 3,6%, essentiellement tiré par le secteur hors pétrole. C'est d'autant plus encourageant qu'il s'agit d'une croissance résiliente pour une économie qui se restructure à un rythme lent mais rassurant.

L'inflation, qui se maintient, il est vrai, à un niveau élevé, a amorcé une décélération au cours de cette période, bien qu'elle reste encore supérieure à la norme communautaire fixée à 3%. La dette, qui reste aussi élevée, se caractérise par une tendance à la baisse, surtout en ce qui concerne la dette extérieure tant commerciale que multilatérale. L'effort d'optimisation de la trésorerie entrepris par notre pays induit le reprofilage de la dette intérieure afin de la rendre davantage soutenable.

Cette embellie nous ouvre de nouvelles perspectives, expression de la confiance retrouvée auprès des partenaires financiers. Après plus de deux décennies d'absence sur les marchés financiers internationaux, le succès de l'Eurobond réalisé, il y a quelques temps, est à inscrire à l'actif du rétablissement de cette crédibilité. Au niveau du secteur bancaire, après son installation à Brazzaville, Pointe-Noire, Ouedo et Oyo, la Banque des Etats de l'Afrique centrale va se doter d'une succursale à Dolisie. Les travaux de construction vont démarrer après la pose de la première pierre lors de ma dernière tournée dans le Niari. Ce projet permettra la dynamisation de l'activité bancaire dans cette zone.

### Monsieur le Président du Congrès ; Mes chers compatriotes ;

Le passé n'a pas autre lieu de refuge que la mémoire. C'est à Loango que la mémoire gardera les tristes souvenirs de l'esclavage, de notre passé, passé qui sera enseigné au présent par le musée de Loango dont je venais de poser la première pierre lors de mon récent séjour au Kouilou.

Il en est de même de la réhabilitation en cours du Centre de formation et de recherche en art dramatique-CFRAD-qui contribue à reconstituer, entre autres, le patrimoine mémoriel de notre histoire commune avec la France.

### Monsieur le Président du Congrès ; Mes chers compatriotes ;

Aujourd'hui, dans un monde en pleine mutation, il nous incombe de renforcer la coopération à travers la promotion des partenariats stratégiques, gagnant-gagnant, public-privé pour soutenir la marche vers le développement. En cela, c'est avec honneur que la République du Congo assume la co-présidence du Forum sur la coopération sino-africaine -FOCAC- aux côtés de la République Populaire de Chine.

En outre, la signature de la Déclaration commune d'intention relative à l'Accord Chine-Afrique sur le partenariat économique, avec 0% de droits de douanes sur les produits congolais exportés vers la Chine, représente une opportunité remarquable pour stimuler la production nationale et la diversification de notre économie.

Sur le plan diplomatique, ma participation à la 80 ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies m'a permis de mêler la voix du Peuple congolais à celle de tous ceux qui luttent pour la paix dans le monde, militent pour une réforme approfondie de l'ONU.

Pour une gouvernance mondiale plus juste, plus équilibrée, l'Afrique, au regard de son poids démographique et de sa place stratégique dans les missions de maintien de la paix, ne peut plus être longtemps marginalisée. Sa plus grande représentation dans les instances de décision des Nations Unies demeure une préoccupation majeure.

À la faveur de cette session, j'ai traduit la reconnaissance de la République du Congo à l'ONU suite à l'adoption, par l'Assemblée générale, de la Résolution proclamant la Décennie 2027-2036 des Nations Unies pour le boisement et le reboisement, une initiative portée par notre pays.

Je viens, par ailleurs, de Belém au Brésil où s'est tenue la COP30. J'ai, à cette tribune, réitéré notre plaidoyer en faveur de la préservation des écosystèmes tropicaux de biodiversité. En même temps, j'ai plaidé pour des financements climatiques équitables, au nom de la solidarité internationale et pour la survie de l'humanité.

Cette tribune a été le lieu tout indiqué, pour Moi, d'amplifier le message pathétique des populations autochtones adressé au monde à travers la Déclaration adoptée lors du premier Congrès mondial des peuples autochtones et communautés locales, tenu à Brazzaville du 26 au 30 mai 2025 et qui a regroupé des représentants des trois grands bassins forestiers, à savoir du Congo, de l'Amazonie et du Bornéo-Mékong. Bref, la COP30 nous aura permis de conforter notre position et notre leadership dans les premières lignes de la lutte contre les changements climatiques.

Dans le prolongement de mes entretiens avec le Président Emmanuel MACRON lors de ma visite officielle en France en mai 2025, il a été conclu et signé l'Accord portant création de l'Académie internationale de lutte contre la criminalité environnementale. Cet établissement de formation des acteurs de la lutte contre la criminalité environnementale renforcera nos capacités en matière de sécurité et de sauvegarde de notre biodiversité.

### Monsieur le Président du Congrès ; Mes chers compatriotes ;

Toujours au plan diplomatique, à l'invitation des Présidents Vladimir POUTINE de la Fédération de Russie et Xi JINPING de la République Populaire de Chine, j'ai pris part, le 09 mai 2025 à Moscou, à la célébration de la Grande Victoire Patriotique et, le 03 septembre 2025 à Beijing, à la cérémonie marquant le 80 ème anniversaire de la fin de la guerre de résistance du Peuple chinois face à l'agression étrangère et la chute du fascisme et du nazisme.

Ces cérémonies ponctuées par deux grandes parades militaires magnifiaient des millions de civils et militaires dont le sacrifice et le sang ont permis la victoire des peuples russe et chinois.

### Monsieur le Président du Congrès ;

#### Mes chers compatriotes ;

A l'invitation du gouvernement angolais, Je me suis rendu, le 11 novembre 2025, à Luanda pour prendre part aux festivités commémoratives du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Angola.

C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai suivi l'évocation faite, par le Président João Manuel Gonçalves Lourenço, mettant en évidence le rôle déterminant joué par la République du Congo en soutien à la lutte du peuple angolais.

En me décernant, à cette occasion, la Médaille d'or, classe d'or accompagnée d'un diplôme d'honneur, le Président angolais a également décoré, à titre posthume, le Président Marien NGOUABI, digne fils d'Afrique, fervent défenseur des idéaux du panafricanisme.

Je réitère mes remerciements au gouvernement et au peuple angolais pour ce geste accompli en harmonie avec la vérité historique. Le Comité de haut niveau de l'Union africaine sur la Libye, que j'ai l'honneur de présider, continue inlassablement d'assurer sa mission qui, Nous l'espérons, conduira la Libye vers la réconciliation des communautés et le retour d'un Etat stable, souverain et légitime.

Je ne saurais terminer ce volet sans féliciter la communauté diplomatique dans notre pays qui, à l'occasion d'un séjour de travail à Oyo, a participé, à mes côtés, au planting d'arbres anticipé, organisé le 02 novembre 2025 dans cette ville.

### Monsieur le Président du Congrès ;

#### Mes chers compatriotes ;

Logée au cœur du continent africain, la République du Congo est située au confluent de nombreux défis historiques. Ce privilège, consacré par sa situation géographique, confirme sa vocation de pays de transit et lui confère, au plan politique et idéologique, la notoriété de fervent défenseur des valeurs et aspirations du panafricanisme.

Berceau de l'humanité, l'Afrique, forte de ses atouts et qui se réveille après la longue nuit de l'esclavage et de la colonisation, se positionne aujourd'hui comme le continent d'avenir.

Le panafricanisme, disais-Je, mouvement fondé sur une vision sociale, économique et culturelle prônant l'indépendance totale de l'Afrique, l'émancipation et l'intégration des peuples africains, devrait être à la base de nos grandes options politiques et nos choix stratégiques.

Je rappelle que la paix est un préalable fondamental au développement. C'est pour cela que la République du Congo s'inscrit dans toutes les initiatives qui visent à restaurer la paix en Afrique.

En outre, la Zone de libre-échange continentale africaine, expression du panafricanisme économique, ne sera véritablement opérationnelle et au service de nos Peuples que si elle prend appui sur des infrastructures viables.

Le libre-échange et la libre circulation de personnes et de biens supposent la construction et la disponibilité de voies de communication routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires modernes.

Par exemple, l'on ne peut imaginer l'industrialisation et la modernisation de l'Afrique sans infrastructures énergétiques. Or, à ce jour, 600 millions d'africains n'ont pas accès à l'électricité. C'est

pourquoi, Nous donnons foi et adhérons à la Mission 300, un projet qui a pour objectif de fournir l'électricité à 300 millions d'africains d'ici 2030, à l'initiative de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement et de quelques donateurs des Etats-Unis d'Amérique.

Le projet du pool énergétique de l'Afrique centrale offre des perspectives fort remarquables d'intégration de nos pays en matière d'électricité, ce qui constitue une bonne illustration dans ce secteur du panafricanisme.

Je témoigne aussi de mon espoir de voir le pont route-rail devenir réalité sur le fleuve Congo, entre Brazzaville et Kinshasa. Ce binôme, qui unit la République du Congo et la République Démocratique du Congo avec le liant du panafricanisme, appelle la mobilisation de nos efforts partagés, pour une intégration de nos réseaux de transport routier et ferroviaire.

C'est toujours dans la conjugaison assidue et efficace de leurs efforts que nos deux pays ont réussi à porter, dans un élan panafricaniste, la Rumba congolaise sur les fonts baptismaux du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La mise en commun de nos ressources ne peut que nous ouvrir les voies du succès. Mais, elle favorise aussi cette solidarité que prône à tue-tête le panafricanisme, d'où le rôle clé de nos routes à vocation inter-régionale, déjà opérationnelles ou en construction.

Il en est de même pour le projet d'exploitation minière conjoint du fer de haute qualité du mont NABEBA, par la République du Congo et la République du Cameroun, à cheval sur la frontière entre les deux pays, qui constitue l'expression patente de notre adhésion aux valeurs d'unité et de solidarité.

Unis hier, nous avons pu conquérir notre indépendance politique. Aujourd'hui, il s'agit d'œuvrer à la consolidation de cette même unité pour faire face aux grands enjeux et aux défis économiques suscités par les mutations attendues ou qui s'opèrent dans les stratégies mondiales.

#### Peuple congolais ;

Dans un monde qui se décompose par-ci, se recompose par-là, il est plus que jamais impérial, pour nous, de donner plus de relief, plus d'épaisseur à notre vocation panafricaniste. Nous devons porter encore plus haut l'étendard de notre engagement pour l'Afrique. Le Vert, la première couleur de notre drapeau tricolore, symbolise nos espérances et notre optimisme en l'avenir. Que ce Vert puisse davantage se confondre au Vert du drapeau de l'Union africaine pour stimuler à jamais notre mobilisation et nos efforts afin que triomphent les idéaux du panafricanisme.

Quand retentit la CONGOLAISE, notre hymne national, pour sublimer le triptyque de notre belle Devise : UNITE-TRAVAIL - PROGRÈS, l'écho, qui s'élève de nos forêts et de nos savanes, doit s'associer à «L'AFRICAINE», à savoir l'hymne de l'Union africaine, afin d'exalter notre détermination pour une Afrique libre, solidaire et prospère.

Vive la République !

Vive le Congo !

Vive l'Afrique !

Je vous remercie.

**POINTE-NOIRE**

# L'Institut national de biologie et de veille sanitaire mis en service

Bâti dans le 1er arrondissement Emery-Patrice-Lumumba, l'établissement des techniques sanitaires inauguré par le président Denis Sassou N'Gesso, le 17 novembre, est une structure scientifique dédiée à la détection, la prévention et le traitement des pathologies humaines de diverses natures.

L'Institut national de biologie et de veille sanitaire (INBVS) a été conçu pour «répondre à trois besoins majeurs: le diagnostic biologique avancé; la recherche scientifique, la formation et l'innovation; la surveillance épidémiologique et la veille sanitaire», a indiqué le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, dans son allocution de circonstance. Cinq grands laboratoires complémentaires, interconnectés et multidisciplinaires composent son architecture. Leur compétence couvre les domaines de la biologie moléculaire et de génomique fonctionnelle, la microbiologie, la biochimie, immunologie et hématologie, la bromatologie, toxicologie et contrôle qualité et enfin la biologie d'urgence. Jean Rosaire Ibara s'est ensuite apesanti sur la vocation académique de l'INBVS, considérant qu'il sera «le pivot national de la recherche biomédicale appliquée et nouera des partenariats avec «les universités tant publiques que privées».

Faire de l'institut «un modèle africain en sécurité sanitaire» est l'une

des ambitions du gouvernement congolais qui mise entre autres sur «une veille biologique permanente et une réponse rapide aux épidémies». Intervenant pour le compte du Groupe de la Banque mondiale, sa représentante résidente au Congo, Anna Maria Alexandra Célestin, a insisté sur l'imperative nécessité pour les gestionnaires de l'Institut de mettre tout en œuvre pour le préserver et le pérenniser. Pour elle, construire une infrastructure de ce niveau ne suffit pas, l'essentiel consiste à faire en sorte que l'investissement consenti pour l'intérêt de la population soit rentabilisé. Elle a réitéré la disponibilité de son institution à accompagner le Congo dans son dessein de poursuivre la construction des infrastructures sanitaires de pointe.

Elle a salué la prise en compte par les autorités congolaises des ex-



périences antérieures, pour mieux organiser la riposte contre les pandémies à travers l'installation de l'INBVS. La Banque mondiale a «de façon régulière et continue assuré

un suivi minutieux des travaux de construction et les procédures d'équipement technique selon les normes et standards de l'Organisation mondiale de la santé», a

**Le ministre de la Santé qui a clos son propos par un souhait ardent : « Puisse cet Institut être un phare de science, de souveraineté et de responsabilité au service du Congo et de l'Afrique tout entière»**

appuyé le ministre de la Santé qui a clos son propos par un souhait ardent : « Puisse cet Institut être un phare de science, de souveraineté et de responsabilité au service du Congo et de l'Afrique tout entière». C'était peu avant que le président de la République ne procède à la coupe du ruban symbolisant l'ouverture de l'établissement.

Gankama N'Siah

**HYDROCARBURES**

# Une usine pour la valorisation du gaz associé

En séjour de travail dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou, le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a inauguré le 17 novembre, l'usine de valorisation du gaz associé du champ Banga-Kayo, dans la sous-préfecture de Tchiamba Nzassi.

Mise en œuvre par la société chinoise Wing Wah exploration et production pétrolière SAU, en partenariat avec la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), l'usine de valorisation du gaz associé est un système complet comprenant, entre autres, des unités de traitement, de compression, de séparation, de liquéfaction, de stockage, de logistique et l'ensemble des infrastructures indispensables pour transformer le gaz en produits énergétiques et industriels. En effet, le projet prévoit la production du gaz sec, du propane, du butane ainsi qu'un volume important de GNL destiné au marché national et international.

Le vice-président de la société Wing Wah E&P pétrolière SAU, Li Jin Qiang, a rappelé que l'inauguration de cette usine est le résultat de la vision du chef de l'Etat congolais et de son leadership qui a ouvert la voie, fixé l'ambition et instauré les cadres ayant rendu possible cette réalisation majeure pour le pays. « Pour donner une idée de l'ampleur à pleine capacité, nous traiterons 5 millions de mètres cubes de gaz associé par jour ; produisons ainsi plus de 219 000 tonnes de propane ; 151 000 tonnes de butane ; 88 000 tonnes et 250 000 tonnes de GNL, ainsi qu'une quantité importante de gaz sec. C'est un changement d'échelle majeur pour la République du Congo. Ce résultat est le fruit d'un programme maîtrisé, mis en œuvre en trois phases dont la première en 2024, la deuxième en 2025 et la troisième en 2026 », a-t-il rappelé.

Selon Li Jin Qiang, chaque étape aug-



Une vue de l'usine en 2021 à 58 000 barils aujourd'hui », s'est-il réjoui.

#### Le Congo, nouveau pays exportateur de gaz naturel liquéfié

D'après le vice-président de Wing Wah, c'est sur cette dynamique positive fondée sur une ambition partagée que s'appuie désormais le lancement de ce vaste projet intégré dont le déploiement est prévu pour décembre 2025. « Ce que nous inaugurons aujourd'hui n'est qu'un pilier de ce projet intégré. Ce futur projet vise à relier les trois permis à travers un réseau complet d'infrastructures,

des pipelines, oléoduc, gazoduc, un centre de traitement d'huile et de gaz, un centre de transfert d'huile et de gaz, des routes industrielles nouvelles, plusieurs kilomètres de pistes réhabilitées et des ouvrages de franchissement pour garantir l'accès en toutes saisons », a-t-il poursuivi.

En effet, ce programme prévoit la réalisation de nombreux forages et d'infrastructures, permettant ainsi à lui seul un apport d'environ 200 000 barils équivalents pétrole à la production nationale avec plus de 7000 emplois directs et indirects. C'est un levier économique majeur, un moteur pour les jeunes et une opportunité pour les entreprises locales. « Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans un partenaire essentiel la SNPC. Je tiens à saluer publiquement la sincérité de notre partenariat, la qualité de son accompagnement et son implication constante dans chaque étape. La SNPC est un acteur clé de notre réussite », a encouragé Li Jin Qiang. Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a salué l'ampleur des investissements consentis par la société Wing Wah, surtout son leader conjugué avec la robustesse de son approche technique qui lui ont permis

de contribuer indubitablement à écrire une nouvelle page de l'histoire énergétique nationale. Ce qui participe au renforcement de la chaîne des valeurs gazières, à la réduction du torchage, à la création d'emplois qualifiés, à l'ancre d'un tissu industriel solide et pérenne. « Cet investissement quoique majeur ne constitue que l'un des volets de l'engagement croissant de Wing Wah sur notre sol... Ce projet appelé à structurer durablement l'avenir de plusieurs permis pétroliers opéré par Wing Wah, notamment Banga-Kayo, prévoit le fourrage de plus de 1 400 puits en 20 ans et des investissements de l'ordre de 23 milliards de dollars US. Ces 23 milliards de dollars US venant s'ajouter aux 4 milliards de dollars US du projet initial, portant ainsi l'investissement global futur de la société à environ 27 milliards de dollars US », a-t-il soutenu.

Selon lui, la vision présidentielle de faire du Congo une plate-forme énergétique régionale d'importance stratégique, capable de transformer ses ressources, ainsi que de créer la richesse et d'affirmer sa souveraineté énergétique, est en passe de prendre corps. Le Congo vient ainsi de faire son entrée dans le cercle restreint des pays exportateurs de gaz naturel liquéfié.

Aux investisseurs, le ministre Bruno Jean Richard Itoua les a rassurés que le Congo demeure une terre d'opportunités, un pays en paix, stable garantissant la sécurité sur l'ensemble de son territoire et engagé dans une trajectoire d'attractivité durable.

Parfait Wilfried Douniamba

« Pour donner une idée de l'ampleur à pleine capacité, nous traiterons 5 millions de mètres cubes de gaz associé par jour ; produisons ainsi plus de 219 000 tonnes de propane ; 151 000 tonnes de butane ; 88 000 tonnes et 250 000 tonnes de GNL, ainsi qu'une quantité importante de gaz sec. C'est un changement d'échelle majeur pour la République du Congo. Ce résultat est le fruit d'un programme maîtrisé, mis en œuvre en trois phases dont la première en 2024, la deuxième en 2025 et la troisième en 2026 », a souligné le vice-président de la société Wing Wah E&P pétrolière SAU, Li Jin Qiang.

NIARI

## La BEAC lance les travaux de son agence de Dolisie

C'est sur un terrain de quelque 3,4 hectares que sera érigée l'agence locale de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à Dolisie, chef-lieu du département du Niari.

Le coup d'envoi des travaux a été donné le 20 novembre par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, en présence du gouverneur, Yvon Sana Bangui, du secrétaire général de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (Cobac), Marcel Ondele, et des hauts cadres du gouvernement de l'institut d'émission sous-régional.

L'agence de Dolisie comprend un bâtiment de quatre niveaux, deux résidences R+1 ainsi que des zones sportives et locaux techniques.

Le choix porté sur cette ville obéit au vaste programme immobilier de la banque destiné à densifier sa présence dans l'espace géographique sous-régional, a expliqué le gouverneur, qui a indiqué que les critères essentiels pour l'implantation d'une agence de la BEAC dans une localité sont, entre autres, le potentiel économique, la présence des établissements financiers, l'éloignement des agences, le bon niveau de l'activité com-

merciale, la sécurité.

Troisième ville du Congo après Brazzaville et Pointe-Noire, Dolisie présente ces atouts au regard des richesses dont regorge le Niari, et du dynamisme de sa population, a commenté Yvon Sana Bangui. « *Appropriez-vous cet excellent projet* », a-t-il lancé aux habitants du département.

Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille public du Congo, Christian Yoka a pour sa part dépeint une ville industrielle dynamique, un marché bancaire structuré avec de nombreux établissements financiers, un lieu de bouillonnement économique avec une population jeune. Dolisie est pour la BEAC un choix stratégique assumé, a-t-il souligné, appelant l'institution à mener le projet jusqu'à son terme dans les règles de l'art et la transparence. Il l'a invité à prendre en compte la construction de deux autres agences dans les villes congolaises d'Impfondo,



Présentation de la maquette du siège de la BEAC Dolisie au président de la République /DR

dans la Likouala, et Ewo dans la Cuvette-Ouest.

Si le vice-maire de Dolisie, intervenu en premier, a salué un projet intégrateur et génératrice d'opportunités économiques diverses, en plus de réclamer une municipalisation additionnelle et une université pour le Niari, le représentant des sages, communiant avec les mânes du département, a

appelé à prémunir le lieu de construction de l'agence de toutes tentatives de perturbation des travaux. C'était peu avant la pose officielle de la pierre du début des travaux par le président de la République.

Créée le 22 novembre 1972 à Brazzaville, la BEAC regroupe le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Outre le siège national de Brazzaville, le Congo dispose pour le moment de trois agences de la banque sous-régionale à Pointe-Noire, Ouesso et Oyo. Au terme de son séjour dans le département du Niari, le chef de l'Etat a été accueilli à Sibiti, dans la Lékoumou, le jeudi en milieu d'après-midi.

**Gankama N'Siah**

### DOLISIE

## Ouverture du lycée Simon-Pierre Kikhouna-Ngot

Construit par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), le lycée d'enseignement général Simon-Pierre Kikhouna-Ngot de Dolisie a été mis en service le 19 novembre par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso. D'une capacité d'accueil de 500 élèves par vague, il est désormais le 92<sup>e</sup> lycée d'enseignement général que compte le Congo.

Le lycée moderne Simon-Pierre Kikhouna-Ngot est construit au village Ngoyo Matisiéndé, situé à huit kilomètres de la commune de Dolisie, dans la sous-préfecture de Louvakou. Erigé au bord de la route nationale numéro un, ce lycée fait partie des nombreux établissements scolaires déjà construits par la SNPC à travers le pays, dans le cadre de sa responsabilité sociétale, dont l'un des plus emblématiques est le complexe scolaire de la Liberté mis en service, il y a trois semaines, par le chef de l'Etat.

Les travaux débutés en juillet 2024 ont porté, entre autres, sur la construction de deux bâtiments scolaire d'un niveau chacun, composé de 16 salles de classe et huit blocs sanitaires ; d'un bâtiment plain-pied, abritant des laboratoires de science et de langues.

Il y est construit aussi plusieurs autres bâtiments affectés à l'administration de l'établissement, la bibliothèque, l'infirmerie, la salle informatique, les dortoirs, la cantine scolaire et l'économat.

Au sein de l'établissement, il y est prévu de terrains de football, de handball, de basketball et de tennis, une piste d'athlétisme, des loge-



ments du proviseur et du directeur des études et des voiries aménagées en chaussée rigide.

L'établissement contient aussi un transformateur électrique, un local technique, deux bâches à eau, un forage d'eau potable, quatre puits, quatre fosses septiques et des ouvrages de drainage.

Pour faciliter la mobilité des élèves et du personnel, la SNPC a doté l'établissement de deux bus Coasters et de trois véhicules Hilux.

Le directeur général de l'opérateur historique pétrolier national a souligné que cet établissement a été construit pour offrir aux élèves un cadre d'apprentissage propice.

*nis Sassou N'Gesso, porte avec foi et détermination pour un Congo uni, éduqué et prospère. Bâtir pour l'avenir, c'est hisser le Congo aux standards modernes de l'éducation, c'est aussi offrir à notre jeunesse les armes du savoir et de la connaissance pour affronter les enjeux du 21<sup>e</sup> siècle* », a indiqué Maixent Raoul Ominga.

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, a souligné que le lycée Simon-Pierre Kikhouna-Ngot était le 92<sup>e</sup> lycée que compte la République du Congo à ce jour. Il a fait savoir que la construction de cet établissement s'inscrit dans la politique du gouvernement d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves pour un meilleur rendement.

Rappelons que Simon-Pierre Kikhouna-Ngot fut conseiller territorial, député et plusieurs fois ministre. Syndicaliste avéré, il était 3<sup>e</sup> vice-président du présidium lors de la Conférence nationale souveraine de 1991. Il fut aussi maire de Dolisie.

**Firmin Oyé**

**« Au-delà de l'ouverture d'un établissement scolaire, ce jour marque la consécration d'une vision : celle d'un Congo qui mise sur l'intelligence, la créativité et le travail de sa jeunesse. Ce lycée moderne incarne la continuité d'une œuvre nationale que le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, porte avec foi et détermination pour un Congo uni, éduqué et prospère. Bâtir pour l'avenir, c'est hisser le Congo aux standards modernes de l'éducation, c'est aussi offrir à notre jeunesse les armes du savoir et de la connaissance pour affronter les enjeux du 21<sup>e</sup> siècle », a indiqué Maixent Raoul Ominga.**

CUVETTE-OUEST. EWO

# Promesse d'électrification tenue

La ville d'Ewo, chef-lieu du département de la Cuvette-Ouest, est désormais connectée au réseau électrique national.

La mise en service du poste de desserte, le 25 novembre, par le président de la République Denis Sassou N'Gesso a été couplée à l'inauguration de la route départementale reliant Ewo à Boundji dans le département de la Cuvette sur 76 km.

Considérée comme l'un des départements les plus enclavés, la Cuvette-Ouest a bénéficié du programme gouvernemental de municipalisation accélérée en 2011 amorçant ainsi sa dotation en infrastructures de base.

À côté des voiries urbaines et de la modernisation des structures d'accueil des institutions préfectorales à Ewo, l'électricité et la route constituaient d'immenses défis pour les pouvoirs publics dans cette partie du pays.

S'agissant de la route Boundji-Ewo,

les travaux confiés à la société Andrade Gutierrez s'étaient arrêtés en 2017 sur 60 km faute de financement. En 2022 à la suite de la résiliation du contrat avec Andrade, la société Stecol Corporation a pris la relève sur appel d'offres pourachever le restant du tronçon livré ce jour.

Pour l'essentiel, depuis 2011, la municipalisation accélérée a eu un effet d'entraînement sur l'activité de la population.

Le préfet Baron Frédéric Bozock a rappelé combien a été difficile la circulation des personnes et des biens dans le département il y a quelques années et combien la construction de la route Boundji-Ewo puis la connexion au réseau électrique national sont un grand soulagement pour la population. Il a souhaité l'extension de la connexion à l'en-

**« Nos réseaux routier et électrique sont en construction continue », a déclaré pour sa part le ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya**



Le chef de l'Etat mettant en service le poste de desserte d'Ewo DR

semble de la Cuvette-Ouest et la poursuite de son désenclavement.

« Nos réseaux routier et électrique sont en construction continue », a déclaré pour sa part le ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, satisfait de la mise en œuvre par le gouvernement de son programme de do-

tation du pays en infrastructures structurantes.

« Elle est bien là la route Boundji-Ewo couplée à la connexion électrique », a-t-il souligné appelant à la pérennisation des infrastructures dont se dote le Congo depuis plusieurs années pour ne pas tomber dans un éternel recommencement.

Comme nous l'avons observé dans les autres départements, la coupure du ruban symbolique par le président de la République a été précédée par un rituel des sages et notabilités de la Cuvette-Ouest. L'étape d'Ewo boucle la tournée de travail du chef de l'Etat dans la partie nord du pays.

Gankama N'Siah

## INFRASTRUCTURES

# Denis Sassou N'Gesso inaugure le complexe scolaire de la Liberté

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gesso, a inauguré le 24 octobre le complexe scolaire de la Liberté, situé dans le sixième arrondissement de Brazzaville, Talangaï.

Don de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), le complexe de la Liberté est implanté sur une superficie de 30 000 m<sup>2</sup>, soit trois hectares. Il comprend en son sein deux écoles préscolaires, six écoles primaires, deux collèges d'enseignement général et un lycée moderne dont la première année est réservée aux élèves de la seconde. Le tout pour une capacité d'accueil de dix mille élèves. Selon le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, qui a présenté la fiche technique, cette infrastructure scolaire compte vingt-quatre bâtiments dont douze de type R+1 et 85 salles de classe.

Construit au quartier 607 Liberté, cet établissement scolaire a connu depuis sa création en 1966 sous l'appellation de l'école de Talangaï plusieurs mutations et innovations. Représenté par deux bâtiments dès sa création, cet établissement avait été débaptisé École primaire de la Liberté en 1970 par le président Marien Ngouabi après la construction de deux nouveaux bâtiments. En 1980, il a connu une réorganisation structurelle ayant abouti à la création de deux établissements issus d'une même entité, notamment Liberté primaire 1, et Liberté primaire 2.

C'est en 1985 que le CEG de la Liberté a été créé et subdivisé en quatre établissements, à savoir Liberté A1, Liberté A2, Liberté B1, Liberté B2. Le préscolaire de la Liberté, quant à lui, a été créé en 2007. Aujourd'hui, l'École de la Liberté est devenue Complexé scolaire de la Liberté avec en son sein les cycles préscolaire, primaire, secondaire du 1<sup>er</sup> et second



Complexe scolaire de la Liberté DR

### Un bain de foule aux allures des joutes électoral

Après la coupure de ruban marquant la mise en service du complexe scolaire de la Liberté et la visite de quelques compartiments de ce joyau architectural, le président de la République a répondu aux questions de la presse. Sur les actes inciviques souvent constatés au niveau des infrastructures concernant l'entretien, Denis Sassou N'Gesso a déploré le manque de patriotisme de certains Congolais, tout en instruisant le gouvernement à prendre le taureau par les cornes. « Il y a l'éducation aussi. L'éducation en question, ce n'est pas seulement pour les enfants, les

peuple son accueil le 5 juin 2000, lors de l'inauguration de l'avenue Marien-Ngouabi, le président de la République n'a pas hésité de répondre.

« Vous ne vous trompez certainement pas. C'est cet arrondissement qui m'a accueilli le 5 juin 1997, lorsque j'avais été chassé de mon arrondissement. Mais en réalité, tous les départements du Congo sont les fiefs du Parti congolais du travail. Je crois que vous pouvez relire les résultats, toutes les élections. Oui, cet arrondissement m'accueille toujours avec ferveur, comme les autres. Il n'y a pas longtemps, j'étais à Madingou, il y avait à Madingou la même fièvre qu'aujourd'hui. Parce que là-bas, j'allais lancer des activités agricoles. Je souhaite plutôt qu'il y ait toujours cet enthousiasme partout, cette mobilisation parce que nous sommes dans une phase de construction du pays. Il faut que les forces vives soient toujours mobilisées », a répondu le chef l'Etat.

Au centre de cette grande mobilisation, des élus, des partis politiques de la majorité présidentielle ainsi que des associations et dynamiques qui soutiennent l'action du président de la République. En tête d'affiche, on a pu voir la Génération auto-entrepreneur d'Elvis Digne Tsalissan Okombi avec sa dynamique le « Patriarche » qui en a monté tout un podium ; le PCT et ses unions catégorielles avec leur « Timonier », l'Association Mpila sans frontière, l'Initiative populaire pour le renouveau citoyen, le Mouvement des jeunes présidentiels de Donald Mobobola et bien d'autres.

Parfait Wilfried Douniana

**Il s'agit également d'une occasion « de rapprocher l'école du domicile des apprenants, de renforcer l'encadrement des enseignants et de rehausser la qualité des apprentissages. Cette démarche conforte la politique gouvernementale d'égalité des chances et d'investissement dans le capital humain dans notre pays », a déclaré le ministre Jean Luc Mouthou**

## DÉPARTEMENT DE LA LEKOUMOU

# L'hôpital général de Sibiti ouvre ses portes

Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a inauguré la structure hospitalière le 21 novembre dans le cadre du projet "Santé pour tous" visant à faciliter l'accès de la population aux soins de qualité à travers le territoire national.

D'une capacité de 200 lits, l'hôpital général de Sibiti offre des services de soins essentiels et spécialisés : soins d'urgence, ambulatoires et chirurgicaux, service d'imagerie médicale, maternité, soins intensifs pour adultes et pédiatriques, néonatalogie, a expliqué le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, en soulignant : « *Le projet santé pour tous est en train de révolutionner le secteur sanitaire par son développement de manière paritaire et équilibrée sur l'ensemble du territoire* ».

Situé dans le département sanitaire de la Lékoumou, l'hôpital général de Sibiti dessert une population de 80.570 habitants sur un ensemble

de plus de 100 000 habitants, a expliqué le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara. « *En inaugurant cet hôpital moderne, vous réduisez les distances entre les citoyens et les services de santé. Avant ce jour, les habitants de la Lékoumou parcouraient des centaines de kilomètres pour avoir accès aux soins spécialisés* », a-t-il fait savoir saluant l'initiative de "Santé pour tous" mise en place par le président de la République. Cet hôpital ouvre ses portes avec un personnel de démarrage devant assurer des simulations opérationnelles : 61 personnels médicaux, 95 personnels paramédicaux, 37 personnels non soignants, a précisé le ministre Jean Rosaire Ibara, en appelant les équipes soignantes au professionnalisme.

Pour le préfet du département de la Lékoumou, Jean Christophe Tchikaya : « *Cet hôpital aura le mérite d'offrir des services de grande qualité aux populations qui en ont grandement besoin afin qu'elles entretiennent un rêve légitime, celui d'une espérance de vie encore plus longue et plus exaltante* ». Il a par ailleurs souhaité que les spécialistes de santé qui y sont affectés soient porteurs d'une promesse de respect d'éthique dans



*Le président de la République coupant le ruban symbolique/DR*

l'accomplissement de leur sacerdoce en gardant haut leur niveau de présentation.

Dans le cadre de sa tournée de travail dans les départements, le président

de la République mettra le cap sur Ouedo dans la Sangha pour inaugurer l'hôpital général de la localité puis sur Ewo dans la Cuvette-Ouest où il mettra en service le réseau

électrique et ouvrira officiellement à la circulation le tronçon routier Boundji-Ewo. Après les hôpitaux généraux de Kombo à Brazzaville, de Ngoyo à Pointe-Noire et de Sibiti, ceux de Kinkala dans le département du Pool et d'Impfondo dans la Likouala ouvriront leurs portes l'année prochaine, a annoncé le ministre d'Etat Jean Jacques Bouya, les travaux de construction étant déjà exécutés à 70%. a-t-il précisé.

*Rominique Makaya*

Pour le préfet du département de la Lékoumou, Jean Christophe Tchikaya : « *Cet hôpital aura le mérite d'offrir des services de grande qualité aux populations qui en ont grandement besoin afin qu'elles entretiennent un rêve légitime, celui d'une espérance de vie encore plus longue et plus exaltante* »

## OFFRE DE SANTÉ

## Ouedo à l'identique de Sibiti, Pointe-Noire et Brazzaville

Le chef-lieu du département de la Sangha s'est doté d'un hôpital général moderne inauguré lundi 24 novembre par le président de la République Denis Sassou N'Gesso. Ouedo rejoint sur ce standard les villes de Sibiti, Pointe-Noire et Brazzaville, dotées du même type d'établissement sanitaire conformément au programme gouvernemental visant à implanter un hôpital général dans chaque chef-lieu de département.

Au cours de la cérémonie, le préfet de la Sangha, Edouard Denis Okouya, a salué un jour historique et exprimé la reconnaissance des populations de la Sangha à l'égard du chef de l'Etat au moment de la mise en service du nouvel hôpital : « *Vous nous offrez un temple de vie et de santé, un message d'espoir pour les autres infrastructures prévues au bénéfice de notre département à l'instar du corridor 13 qui reliera le Congo à ses voisins de la sous-région d'Afrique centrale* ».

Le ministre de la Santé et de la Population, Jean Rosaire Ibara, a déclaré célébrer « l'endurance, la patience et la persévérance » du président de la République qui ne flétrit pas sur son engagement de construire le Congo. « *En quatre ans vous avez fait construire quatre hôpitaux généraux modernes en dépit de la conjoncture économique difficile du moment, en attendant l'achèvement de deux autres très bientôt* ».

Rapprocher les centres de santé de la population est une am-



*Salle d'hospitalisation mère-enfant/DR*

bition noble du gouvernement a-t-il indiqué, rappelant que mises bout à bout, toutes les infrastructures sanitaires déjà

droit des personnels de santé Jean Rosaire Ibara a rappelé l'exigence de performance, de discipline et de responsabilité. « *Vous avez en main l'avenir de nombreux jeunes qui s'inspireront de vous comme exemple pour s'engager dans le métier ou au contraire, déçus de votre inconduite s'en éloigneront. Ne l'oubliez jamais* ».

Jean Rosaire Ibara a invité les populations de la Sangha et de Ouedo « à préserver cet hôpital qui est avant tout le vôtre ». « *Monsieur le Président de la République, je réitère mon vœu de vous voir poursuivre le maillage de notre pays en infrastructures de base, fondements de son développement* », a conclu l'orateur. Un rituel des notables de la Sangha a ensuite mis en relief les gestes traditionnels ancestraux en guise de sanctuarisation du site de l'hôpital. À la suite de quoi le président de la République a procédé à la coupe du ruban symbolisant l'ouverture officielle de la structure.

*Gankama N'Siah*

**TRADITION**

## Les sages de la Lékoumou communient avec le chef de l'Etat

En procédant à la sanctification des lieux où est érigé l'hôpital général de Sibiti, pendant son inauguration, les sages du département de la Lékoumou ont communiqué avec le président de la République, Denis Sassou N'Gesso.



Ils ont mis à sa disposition des symboles ancestraux, notamment le balai traditionnel, la queue du buffle, la sagaie et une chaise royale avec l'insigne du léopard qui selon les sages symbolise le pouvoir immortel de l'univers qui rend invulnérable et invincible.

*« Le léopard use de la sagesse dans le commandement. Veiller en tout temps au bien-être du peuple congolais.*

*Aussi longtemps que nos ancêtres vous donneront la force, nous vous soutiendrons », ont indiqué les sages en renouvelant leur confiance au président de la République.*

**Rominique Makaya**

**DÉPARTEMENT DU KOUILOU**

## Le Congo lance la construction d'un musée de l'esclavage à Loango

Sur le site de l'ancien port d'embarquement des esclaves à la baie de Loango sort de terre un immense musée dont le lancement officiel des travaux a été effectué par le président Denis Sassou N'Gesso le 18 novembre.



La ministre de l'Industrie culturelle délivrant son message

Prévu pour être achevé à la fin 2026, le projet s'étend sur une superficie de plus de 3 000 mètres carrés et coûtera près de 23 milliards FCFA ( 22 milliards 999 millions FCFA pour être précis), selon le ministre en charge de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya. Il est confié au groupement GCC-SCTB et la mission de contrôle assurée par la société Géo-Consult.

« Avec une surface totale bâtie de 3300 m<sup>2</sup> » a-t-il indiqué, le musée comprendra quatre zones communicantes: une zone comprenant un espace d'exposition pour artistes, une autre dite de parcours permanent du mémorial, une troisième servant

de cinémathèque puis une zone commerciale. Un bloc administratif, des espaces aménagés ainsi qu'un amphithéâtre complètent cette description dont nous révélons ici qu'une partie. Pour Jean-Jacques Bouya ce musée sera «un espace de mémoire, de savoir, de conscience et de prise de conscience collective ; un lieu d'éducation, de recherche et de dialogue. Il racontera à l'éternité l'histoire, mais aussi la culture, la résistance et la dignité».

Situant l'intérêt manifesté par le président de la République pour le projet et saluant sa présence sur les lieux, la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pon-

gault, a déclaré : «Aujourd'hui, en posant la première pierre du Mémorial de la baie de Loango, vous transformez ce seuil en promesse. Vous faites de ce lieu de fracture un lieu de réconciliation. Vous rendez à ces âmes leur voix, à ce rivage sa dignité, et à notre mémoire sa verticalité. Ce geste fondateur que vous accomplissez vaut bien plus qu'un acte de commémoration. C'est un acte de vision. Vous rappelez à la nation et au monde que la grandeur d'un pays se mesure à sa capacité de regarder son passé sans détour, pour mieux se tourner vers l'avenir.».

L'on retient pour l'histoire qu'à partir du 17<sup>e</sup> siècle et au-delà le commerce des esclaves a arraché de leurs terres des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui seront ensuite déportés vers les Amériques dans un processus de déshumanisation dont les séquelles n'ont pas disparu jusqu'à ce jour.

Le Mémorial de la baie de Loango est un engagement assumé par les plus hautes autorités congolaises pour contribuer à la réflexion, à la transmission et à la réconciliation.

**Gankama N'Siah**

**KOUILOU**

## Le président de la République inaugure l'université catholique de Liambou

Premier établissement de l'enseignement supérieur implanté dans le département du Kouilou, l'université catholique de Liambou (Loango) a été inaugurée le 18 novembre par le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gesso.



Implantée sur une superficie de 10 hectares, elle pourra à terme accueillir jusqu'à 800 étudiants. Elle est le fruit d'un partenariat conclu par l'Eglise catholique et le gouvernement congolais avec l'appui de trois acteurs privés du secteur des hydrocarbures : TotalEnergies, la Société nationale des pétroles du Congo et Trident Energy.

Dans son mot de circonstance, le directeur général de TotalEnergies, Eric Delatre, a évoqué les normes environnementales modernes prises en compte dans la mise en œuvre du projet et salué la dotation de l'établissement en équipements de qualité. Des commodités qui concourent à « bâtit l'avenir et faire grandir l'espoir parmi la jeunesse », a-t-il conclu.

À son tour, la ministre de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel, a indiqué que l'université inaugurée ce jour en est le témoignage de la relation ancienne et fructueuse tissée entre le Saint-Siège et l'Etat congolais.

Pour un premier temps, la faculté des sciences et des technologies, déjà opérationnelle, poursuivra ses activités avant l'ouverture l'année prochaine de la faculté de droit et de management des organisations.

**Les Dépêches de Brazzaville**



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT NATIONAL

AMI N° 023/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025

### **RECRUTEMENT DES PRESTATAIRES CHARGÉS DU COACHING ET DE L'ENCADREMENT DES JEUNES POUR LA VILLE DE OUESSO DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SOUS-COMPOSANTE 6.2**

République du Congo

Projet de Protection Sociale, d’Inclusion Productive Des Jeunes (PSIPJ)

Numéro du Crédit : IDA N° 71140

Intitulé de la Mission : Recrutement des prestataires chargés du coaching et de l’encadrement des jeunes pour les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Oued-Souf et Dolisie dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2

La République du Congo a bénéficié d'un crédit IDA/Banque Mondiale pour financer le Projet de Protection Sociale et d’Inclusion Productive des Jeunes, PSIPJ en sigle.

L'objectif de développement du PSIPJ est de fournir une aide d'urgence aux ménages touchés par la crise sanitaire et économique provoquée par la COVID-19 et d'accroître l'accès des ménages et des jeunes pauvres et vulnérables aux filets sociaux dans les zones d'intervention du projet.

Le projet comprend quatre (4) composantes actives : (i) expansion du programme Lisungi pour le relèvement (composante 2) ; (ii) renforcement du système de protection sociale (composante 3) ; (iii) gestion, suivi et évaluation du projet (composante 4) ; (iv) inclusion productive des jeunes vulnérables âgés de 18 à 35 ans (composante 6).

L'Unité de Gestion du Projet a l'intention d'affecter une partie des fonds au paiement des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent (i) l'accompagnement des jeunes dans le montage des plans d'affaires, (ii) Doter les jeunes des compétences techniques liées à leurs domaines d'activités, (iii) le Suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'affaires.

#### **Tableau 1 : zones d'intervention par lot et effectifs des ménages correspondant**

MISSIONS	Nombre de jeunes bénéficiaires
Brazzaville 1	1000
Brazzaville 2	1000
Pointe-Noire 1	1000
Pointe-Noire 2	1000
Dolisie	500
Oued-Souf	500
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5000</b>

L'Unité de Gestion du Projet invite dès à présent les structures admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Être une structure reconnue légalement,
- Avoir une expérience avérée d'au moins cinq ans dans les domaines de coaching et d'encadrement
- Avoir réalisé au moins deux missions similaires (encadrement et coaching des jeunes)
- Avoir une bonne connaissance du contexte local justifiée par au moins une mission réalisée sur le territoire national.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de l'évaluation des manifestations d'intérêts.

N.B. Un candidat ne peut soumissionner que pour trois (03) missions (lots) et doit les présenter par ordre de préférence. Cependant, il ne peut être attributaire que d'un (01) mission (lot) maximums.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez vous reporter

aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : 3.18 « Une entreprise ne peut remettre plus d'une Offre/Proposition, seule ou en association avec des partenaires dans le cadre d'une autre Offre/Proposition, sauf s'il s'agit d'une variante qu'elle aura été autorisée à déposer. La présentation de plus d'une Offre/Proposition ou la participation à un tel processus entraîne l'irrecevabilité de toutes les Offres/Propositions auxquelles l'entreprise est partie » ou paragraphe 3.16 d. Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment : i. de la préparation des Termes de référence de la mission ; ii. du processus de sélection pour le contrat ; ou iii. de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat.

Les Candidats peuvent s'associer à d'autres ONG / associations pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidiairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Les structures seront sélectionnées conformément à la méthode de Sélection basée sur les qualifications du Consultant telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

La durée de la mission est de douze (12) mois par prestataire à compter de la date de signature de l'Ordre de service. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 16h00.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés au siège du projet sous plis fermé en quatre exemplaires dont un original et trois (03) copies, plus la version numérique (clé USB) et portés en objet la mention « Recrutement des prestataires chargés du coaching et de l'encadrement des jeunes pour les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Oued-Souf et Dolisie dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.2 », au plus tard le lundi 15 décembre 2025, à 16 heures 00 (heure de Brazzaville). Les soumissions en ligne ne sont pas autorisées.

A l'attention du Coordonnateur

Projet de Protection Sociale et d’Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).  
Unité de Gestion.

Adresse : Forêt patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungi quartier/Diata ; Tél : 06 135 90 90, Email : cpm@psipj.com

Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessus.

**Fait à Brazzaville, le 25 novembre 2025**

**Le Coordonnateur**

**Antoine Régis NGAKEGNI**

PDDR

## Le site maraîcher de « Yalavounga » accueille ses premiers occupants

Des groupements des maraîchers sélectionnés dans le cadre du projet « Tatoungueno » ont été officiellement installés le 26 novembre à Yalavounga, un site d'accompagnement des ex-combattants et des communautés d'accueil dédié à l'activité agricole, dans le cadre du Programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des ex-combattants (PDDR).

Au total 40 groupements vont exercer une activité agricole sur ce site d'une superficie de 10 hectares mis en service par Noël Léonard Essongo qui représentait Florent Ntsiba, ministre d'Etat, directeur de cabinet du chef de l'Etat et président de la Commission nationale de démobilisation désarmement et la réinsertion des ex-combattants (Conader).

L'inauguration de ce site maraîcher s'est déroulée en présence des partenaires techniques et financiers du PDDR, notamment le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) par la représentante résidente, Adama Dian Barry; le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement par son directeur général, Daye

paix dans le Pool, favoriser le développement durable et inclusif tout en contribuant à créer une stabilité économique et sociale des ex-combattants et de leurs communautés d'accueil. « Ce projet est un ouf de soulagement pour le département du Pool, notamment pour les 40 groupements sélectionnés », a déclaré le préfet du département, Jules Monkala Tchoumou, ajoutant qu'il constitue une étape de franchie pour la réinsertion et la réintégration des ex-combattants ninjas, car il offre un environnement propice à l'autonomisation économique des bénéficiaires.

En sa qualité de patron d'organisme d'exécution du PDDR, le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge



Des membres des groupements posent avec les officiels/Adiac

du Figa a fait savoir que ce site maraîcher pilote est le résultat d'un travail de terrain, un travail de contact exaltant réalisé en plusieurs étapes. Intervenant en lieu et place du président du Conader, Noël Léonard Essongo a lancé un vibrant appel à la consolidation de la paix dans le Pool. Il a par ailleurs invité les ex-combattants, bénéficiaires du projet de s'y appliquer pour leur autonomisation économique. « La terre ne ment pas », a-t-il lancé en leur demandant de se mettre dans le travail de la terre dont le profit et le bénéfice seront plus grands que ce que rapporte la Kalachinkov. A l'endroit des 40 groupements, il a exprimé le vœu de les voir prouver

leur capacité à révolutionner leur destin à travers ce projet dont le succès déterminera la suite pour d'autres ex-combattants.

La mise en œuvre du projet Tatoungueno est assurée par le Pnud, le HCREC et le Figa. Il vise à favoriser une réinsertion durable des ex-combattants dans le tissu socio-économique national.

Grâce à un partenariat tripartite signé le 19 avril dernier dans le cadre de ce projet, le Pnud fournira un accompagnement portant, entre autres, sur la formation et l'encadrement des ex-combattants, la sensibilisation et la formation des membres des groupements en gestion des coopératives, le suivi post-financement des bénéficiaires, mais aussi

sur l'élaboration et la coordination de la mise en œuvre d'une stratégie de communication et de visibilité des interventions conduites. Le DDR a la spécificité d'être un programme post-conflit avec pour vocation la stabilité sécuritaire, mais aussi socioéconomique du département du Pool. D'où la création de ce premier site situé à une dizaine de kilomètres de Kinkala pour le développement des activités agricoles.

Depuis la signature du programme cadre de mise en œuvre de l'approche intégrée du DDR, en 2017, entre le Congo et le Pnud, plusieurs projets pilotes et sectoriels ont été exécutés en vue de faciliter son lancement effectif.

**Guy-Gervais Kitina**



La représentante du Pnud remettant le kit agricole à un groupement maraîcher/Adiac

Allaire Branham Kintombo; des représentants du gouvernement du peuple ainsi du Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants (HCREC), Euloge Landry Kolélas. Prélude à l'installation des maraîchers sur le site, 24 groupements ont reçu des kits agricoles composés, entre autres, de brouettes, houes, intrants dont des semences, des pivots, pelles, combinaisons, des bottes et des râteaux.

Lors de cette cérémonie de remise des kits, les différents intervenants ont tour à tour salué le démarrage du projet « Tatoungueno », en français « Construisons », lancé en mai dernier dans le but de consolider la

Landry Kolélas rappelant le coût de ce projet, soit 3 milliards 800 millions FCFA, a indiqué que le site de Yalavounga qui intègre l'une des phases du PDDR permettra de créer une synergie dans sa mise en œuvre dans le Pool.

En effet, né de la volonté du chef de l'Etat, le projet Tatoungueno concerne 10 mille ex-combattants et 10 mille riverains appelés communautés d'accueil.

### Favoriser une insertion durable des ex-combattants

En rappelant les circonstances ayant prévalu à l'implication de sa structure à ce projet, le directeur

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

COMITÉ PRÉPARATOIRE  
ET D'ORGANISATION DU VIÈME  
CONGRÈS ORDINAIRE

COORDINATION



REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progrès

Tout pour le Peuple !  
Rien que pour le Peuple !

## COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général, Président du Comité Préparatoire et d'Organisation du 6ème congrès ordinaire du PCT, le camarade Pierre MOUSSA informe les cadres, militants et sympathisants du Parti Congolais du Travail, que les assemblées générales des comités et les congrès fédéraux se tiendront, selon le calendrier ci-après :

• **du 1<sup>er</sup> au 04 décembre 2025** : Assemblées Générales des Comités d'arrondissement et de districts pour désigner les délégués des comités aux congrès fédéraux ;

• **les 06 et 07 décembre 2025** : Congrès fédéraux, pour désigner les délégués des fédérations au Congrès national.

Les dirigeants des organes intermédiaires et de base du parti sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour la réussite de ces activités.

**Fait à Brazzaville, le 29 novembre 2025**

**Pour le Secrétaire général, P.O**

**Le Secrétaire permanent,  
Président de la commission  
communication du Congrès,**

**Parfait ILOKI**



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS NATIONAL  
AMI n° 22/MASSAH/PSIPJ-UGP/2025**

**RECRUTEMENT DES AGENCES DE COACHING ET D'ENCADREMENT DES JEUNES CANDIDATS A LA FORMATION EN AUTO-EMPLOI DANS LES VILLES  
DE BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE ET OUESSO**

République du Congo

Projet de Protection Sociale, d'Inclusion Productive Des Jeunes (PSIPJ)

Numéro du Crédit : IDA N° 71140

Intitulé de la Mission : Recrutement des agences de coaching et d'encadrement des jeunes candidats à la formation en auto-emploi, dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouedo, dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.1 du Projet PSIPJ.

1. La République du Congo a bénéficié d'un prêt IDA/Banque Mondiale pour financer le projet de protection sociale et d'inclusion productive des jeunes (PSIPJ) et a l'intention d'affecter une partie du montant de ce financement au paiement des services de consultant

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent : - le recrutement des coachs qui seront formés par le cabinet d'ingénierie de formation ; - le montage des plans d'affaires sur la base des idées de projets des jeunes en rapport avec l'étude sur les filières porteuses réalisée par le Cabinet d'Ingénierie de Formation ; - la formation des jeunes dans les compétences techniques liées à leurs domaines d'activités ; - le contrôle des présences des jeunes pendant les sessions de formation ; la planification de l'ensemble des activités à réaliser au cours de la mission en fonction des cohortes retenues ; la réalisation du suivi périodique et du reporting de la mise en œuvre des plans d'affaires ; la réalisation des évaluations (à mi-parcours et finale) de la mise en œuvre des plans d'affaires.

**Tableau 1 : Données générales sur le coaching et l'accompagnement des jeunes**

Zones de couverture	Données de base	Nombred'Agences de coaching et d'accompagnement des Jeunes
BRAZZAVILLE	20 800	11
POINTE NOIRE	14 000	7
DOLISIE	2 000	1
OUEDO	3 200	2
TOTAL	40 000	21

La durée de la mission est de douze (12) mois par agence à compter de la date de signature de l'Ordre de service.

3. L'Unité de Gestion du Projet PSIPJ invite dès à présent les structures (ONG / cabinet) admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Être une structure légalement reconnue et en situation régulière ;
- Avoir une expérience avérée d'au moins cinq (05) ans dans les domaines de coaching et d'encadrement ;
- Avoir réalisé au moins deux missions similaires (encadrement et coaching des jeunes) ;
- Avoir une bonne connaissance du contexte local justifiée par au moins une mission réalisée sur le territoire national.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

**NB:** Un consultant ne peut soumissionner que pour trois (03) missions (lots) et doit les présenter par ordre de préférence. Toutefois, un consultant peut être attributaire de trois (03) missions (lots) au maximum.

4. L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, para-

graphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts. En outre, veuillez-vous reporter aux informations spécifiques suivantes sur les conflits d'intérêts liés à cette mission : 3.16 d. « Les Consultants (y compris les experts, le personnel et les sous-consultants à leur service) qui ont une relation professionnelle ou familiale étroite avec tout cadre de l'Emprunteur, de l'organisme d'exécution du projet, d'un bénéficiaire d'une fraction du financement de la Banque ou de toute autre partie représentant l'Emprunteur ou agissant en son nom qui participe directement ou indirectement à tout segment : i. de la préparation des Termes de référence de la mission ; ii. du processus de sélection pour le contrat ; ou iii. de la supervision du contrat, ne peuvent être attributaires d'un contrat, sauf si le conflit résultant de ladite relation a été réglé d'une manière que la Banque juge satisfaisante tout au long du processus de sélection et de l'exécution du contrat ». 3.18 « Une entreprise ne peut remettre plus d'une Offre / Proposition, seule ou en association avec des partenaires dans le cadre d'une autre Offre / Proposition, sauf s'il s'agit d'une variante qu'elle aura été autorisée à déposer. La présentation de plus d'une Offre / Proposition ou la participation à un tel processus entraîne l'irrecevabilité de toutes les Offres / Propositions auxquelles l'entreprise est partie ».

5. Les soumissionnaires peuvent s'associer à d'autres structures pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidiairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Les Consultants seront sélectionnés conformément à la méthode de Sélection basée sur les qualifications du Consultant telle que décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09h00 à 16h00.

7. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés sous plis fermé en quatre exemplaires, dont un (1) original et trois (3) copies, et en format numérique (dans une clé USB), au siège du projet et portés en objet la mention « Recrutement des agences de coaching et d'encadrement des jeunes candidats à la formation en auto-emploi, dans les villes de Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ouedo, dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 6.1 du Projet PSIPJ», au plus tard le lundi 15 décembre 2025, à 16h00 (heure de Brazzaville). Les soumissions en ligne ne sont pas autorisées. Les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TDRs) disponibles à l'adresse ci-dessous.

A l'attention du Coordonnateur  
Projet de Protection Sociale et d'Inclusion Productive des Jeunes (PSIPJ).  
Unité de Gestion.  
Adresse : Forêt patte d'oie, derrière le tennis club, ex-siège du projet Lisungui quartier/Diata ; Tél : 06.135.90.90, Email : cpm@psipj.com

**Fait à Brazzaville, le 25 Novembre 2025**

**Le Coordonnateur**

**Antoine Régis NGAKEGNI**

**MOUVEMENT SCOUT****137 jeunes à la découverte de la Galerie du Bassin du Congo**

Dans le cadre de la découverte, premier objectif du mouvement Scout, cent trente jeunes scouts ont visité, le samedi 29 novembre, la Galerie du Bassin du Congo, un patrimoine culturel de l'Agence d'information d'Afrique centrale (Adiac), hébergée au sein du quotidien « Les Dépêches de Brazzaville ».

L'objectif de cette visite est de permettre aux jeunes, tous membres

de l'Association des scouts et guides du Congo, région de Braz-

zaville, de découvrir nos cultures ancestrales cachées, à travers des milieux de statuts et tableaux d'art contenus dans la Galerie du Bassin du Congo. « Nous sommes très impressionnés et satisfaits par les articles culturels que

nous avons vus dans la galerie du Bassin du Congo. Un patrimoine culturel qui symbolise notre histoire culturelle commune mais que nous ignorons. Nous nous sommes rendu compte que nous sortons de très

loin, et disposons d'une grande et riche histoire bien cachée », a confié Sagesse Nzaou, commissaire régional des Bleus, l'un des responsables qui a conduit la délégation des jeunes scouts.

**Firmin Oyé**



**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT REVISE  
N°14/MPTEN/PATN-UCP/SC/CI/2025  
SERVICES DE CONSULTANT**

**Intitulé de la Mission : Recrutement de deux chauffeurs pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique**  
**N° de référence : N°14/MPTEN/PATN-UCP/SC/CI/2025**

1.Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant. Les services de consultant (« les Services ») comprennent le Recrutement des deux chauffeurs pour l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique, l'objectif de la mission du Chauffeur est de gérer quotidiennement le transport du personnel en service, la distribution du courrier et d'effectuer diverses courses de l'Unité de Coordination du Projet.

2.Assister l'assistant de direction et l'assistant administratif dans les tâches de reprographie, de reliure et dans diverses courses liées à l'UCP et à son personnel. La période de mise en œuvre est d'une (01) année renouvelable, avec une date prévue de début immédiatement après la finalisation du processus de sélection. La mission se déroulera principalement à Brazzaville, République du Congo, avec des déplacements possibles dans les autres départements du pays, conformé-

ment aux termes de référence mentionnés dans le présent AMI. Les termes de référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3.L'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) invite dès à présent les chauffeurs à faire part de leur intérêt à fournir leur curriculum vitae. Les Candidats intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants : -être titulaire d'un diplôme de Baccalauréat ou équivalent ; •avoir au moins 05 ans d'expérience probante de conduite à un poste similaire en entreprise, projet, organismes internationaux, ONG, administration publique etc. •Avoir un Permis de conduire valable (Catégorie C ou plus) ; -avoir une connaissance minimale dans le dépannage en cas de panne moteur et dans les réparations usuelles serait un atout ; -justifier d'une bonne moralité, une capa-

cité à travailler en équipe et dans un milieu multiculture.

N.B: les personnes qui ne remplissent pas les critères minimum sont invités à ne pas postuler.

4.La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) candidats répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des candidats intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, février 2025 et septembre 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5.Deux candidats seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans

la Demande de Propositions.

6.Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

7.Les curriculums vitae doivent être fournis par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 décembre 2025 à 16 heures.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)  
À l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN  
Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo  
Téléphone : (+242) 05 079 21 21  
E-mail : marchespatn@gmail.com

**Fait à Brazzaville, le 27 novembre 2025.**

**Le Coordonnateur**

**Michel NGAKALA**

## DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION

# Congo : 67 ans de succès et de soubresauts

« Nous avons vécu trop de drames. Assez ! » On pourrait ainsi résumer le volet politico-historique du message sur l'état de la nation prononcé le 28 novembre, au Palais des congrès, par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, devant le Parlement réuni en congrès.

Évoquant la journée de la République en célébration, le chef de l'Etat a rappelé un parcours de soixante-sept ans marqué par des avancées importantes mais aussi par « des épisodes successifs de violence et de déficit de paix ».

« Sans répit, notre pays a traversé de dangereuses zones de turbulences du fait d'insurrections, de soulèvements, d'émeutes, de coups de force, d'hostilités », a ajouté le président de la République passant en revue les longues décennies d'instabilité qui prennent leur source à partir des affrontements post-électoraux meurtriers de 1959 à Brazzaville « moins d'un an après l'institution de la République ».

Jusqu'en 1999, les crises sociopolitiques successives ont mis à mal la cohésion nationale et retardé le développement du pays. Le président de la République a située ce recours à la mémoire collective par « la nécessité de transmettre aux jeunes générations les contours de notre passé pour que l'histoire ne soit ni méconnue ni falsifiée ».

L'un des moments particuliers dont s'est souvenu le président Denis Sassou N'Gesso est la tenue de la



Le président Denis Sassou N'Gesso posant avec les Parlementaires/DR

Conférence nationale souveraine en 1991. Ce furent des retrouvailles censées couronner « les valeurs de fraternité et de cordialité », mais elles ont aussi « cotoyé les frontières d'une nouvelle confrontation par le déchaînement d'une furie verbale qui tranchait avec les idéaux du bien-vivre ensemble », a-t-il considéré.

Réitérant son choix en faveur de la paix qui s'inscrit dans son agenda politique depuis toujours, le chef de l'Etat a noté qu'en pleine conférence nationale, il avait interpellé les acteurs politiques afin de prévenir le pays de nouvelles violences provoquées par les dissensions politiques

: « Comme vous, je crois que le système monolithique a ses tares, mais le système pluraliste en lui-même ne saurait rendre les gens vertueux », déclarait-il le 26 avril 1991, lors d'une prise de parole restée mémorable quand il assuma en son nom et au nom de ses prédécesseurs la gestion du monopartisme. Au lendemain de la Conférence nationale souveraine, malheureusement, le Congo a plongé dans de pires violences soldées par des pertes en vies humaines d'une ampleur jamais égalées. De ces épisodes douloureux, a indiqué le chef de l'Etat, le plus important se résume désormais dans les enseigne-

ments tirés hier, aujourd'hui, et qui le seront à l'avenir.

« Nous avons toujours ambitionné de faire de notre pays un véritable havre de paix », a répété le président de la République pour qui ses projets de société : la nouvelle espérance, le chemin d'avenir, la marche vers le développement-alloin plus loin ensemble, et Ensemble poursuivons la marche « ont été conçus sur la base d'une vision de reconstruction, de transformation et de modernisation du Congo, substructure autour de notre engagement de mettre résolution le pays sur la voie de la paix et du progrès ».

Outre le volet politique et historique traité dans ce résumé, le message présidentiel du 28 novembre 2025 sur l'état de la nation a embrassé les aspects économique, financier, social, culturel, diplomatique, environnemental et sécuritaire. Sur ce dernier point, parlant de l'opération menée par la force publique contre les acteurs des violences urbaines, Denis Sassou N'Gesso a souligné le traumatisme subi par la population face aux actes de cruauté sans précédent perpétrés par des gangs sans foi ni loi et annoncé la poursuite de leur traque « jusqu'à la capture du dernier bandit ».

Gankama N'Siah

## AFRIQUE

## Le changement climatique s'invite dans les politiques des banques centrales

Le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), Yvon Sana Bangui, a appelé, lors du symposium des gouverneurs des banques centrales africaines le 27 novembre à Yaoundé au Cameroun, à l'intégration des risques climatiques dans les politiques macroéconomiques des instituts d'émission de monnaie.

« Le changement climatique n'est plus une menace abstraite : il affecte directement nos économies, nos systèmes financiers et la stabilité de nos Etats. Les banques centrales, garantes de la stabilité monétaire et financière doivent désormais intégrer ces risques dans leurs politiques, leurs modèles macroéconomiques et leurs instruments... »

C'est en ces termes que le gouverneur de la BEAC a fixé la ligne de ce symposium organisé en marge de la 47e réunion annuelle de l'Association des banques centrales africaines (ABCA) sur le thème : « Changement climatique et stabilité macroéconomique : le rôle des banques centrales ».

Pour Yvon Sana Bangui, la stabilité macroéconomique ne peut être assurée sans la prise en compte « des impacts climatiques et des transitions énergétiques (...). Dans le cadre de nos responsabilités collectives, nos institutions ont un rôle crucial à jouer. Il nous appartient d'abord d'anticiper et d'évaluer les risques climatiques dans nos analyses macroéconomiques et dans nos rapports de stabilité financière afin que nos politiques

tiennent compte des vulnérabilités nouvelles qui affectent nos économies », a-t-il dit, appelant également à la modernisation des systèmes de paiement et de supervision pour renforcer la confiance des investisseurs.

Intervenant à son tour, la commissaire de l'Union africaine (UA) en charge du Développement économique, Francisca Tatchouop Belobe, a insisté sur la vulnérabilité du continent face à la menace climatique nonobstant ses faibles émissions de gaz (4%).

Elle a déploré la faiblesse des financements dédiés à l'Afrique alors que le continent est le plus touché par les effets du changement climatique - sécheresse, glissements de terrain, déforestation - qui détériorent les conditions de vie des populations et détruit leurs moyens de subsistance tout en compromettant son avenir.

Les besoins annuels de l'Afrique dans le cadre de l'adaptation aux effets du changement climatique sont estimés à quelque 277 milliards de dollars mais elle ne reçoit que 30 milliards de dollars, a fusigé la commissaire de l'UA avant de plaider pour l'accès aux financements concessionnels et d'inviter à une bonne coordination des politiques financières, monétaires et climatiques.

Les banques centrales peuvent en effet aider à renforcer la résilience en prenant à bras le corps cette menace au même titre que les chocs macroéconomiques qui touchent l'Afrique. C'est sur ce postulat que travaillent les gouverneurs des banques centrales africaines en étudiant de nouvelles pistes pour atténuer les effets des risques et les adapter aux politiques monétaires prudentielles.

La présidente de l'ABCA, Priscilla Muthoora Thakoor a pour sa part expliqué qu'en 2023, 46 % de la population active africaine travaillait dans l'agriculture, un secteur caractérisé par sa vulnérabilité aux effets du climat et par la précarité de l'emploi.

Pour sa part, peu avant de déclarer l'ouverture des travaux du symposium, le ministre camerounais des



Finances Paul Matoza a rappelé à titre indicatif, le lac Tchad qui selon lui a perdu près de 80% de sa superficie depuis les années 1960 et le Bassin du Congo. Le changement climatique représente une préoccupation aussi bien pour la communauté internationale que pour l'Afrique, a martelé le ministre, ajoutant qu'il est urgent d'adapter les mesures à la limite de la menace.

Christian Brice Elion